



Rapport
semestriel
2024

VusionGroup



Sommaire général

| | |
|--|-----------|
| Introduction et présentation des activités du Groupe | 1 |
| À propos de VusionGroup | 2 |
| Chiffres clés | 3 |
| 1. Résultats du 1er semestre 2024 | 7 |
| 1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2024 | 8 |
| 1.2 Investissements | 10 |
| 1.3 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour la période close le 30 juin 2024 | 11 |
| 1.4 Principaux indicateurs de performance | 12 |
| 1.5 Événements postérieurs à la clôture | 13 |
| 1.6 Perspectives et objectifs pour 2024 | 13 |
| 2. Facteurs de risques et incertitudes | 15 |
| 2.1 Facteurs de risques et mesures de maîtrise des risques | 16 |
| 2.2 Assurances et contrôle interne | 29 |
| 3. Rapport financier semestriel 2024 | 37 |
| 3.1 Bilan consolidé | 38 |
| 3.2 Compte de résultat consolidé | 39 |
| 3.3 État du résultat global consolidé | 40 |
| 3.4 Tableau de variation des capitaux propres | 40 |
| 3.5 Tableau de flux de trésorerie | 41 |
| 4. Notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés | 43 |
| 4.1 Règles et méthodes comptables | 44 |
| 4.2 Faits majeurs de la période | 51 |
| 4.3 Événements postérieurs à la clôture | 51 |
| 4.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés | 52 |
| 4.5 Autres informations | 61 |
| 4.6 Périmètre de consolidation | 63 |
| 5. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle | 65 |
| Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle | 66 |
| 6. Attestation du responsable du rapport financier semestriel | 69 |

Introduction et présentation des activités du Groupe

À propos de VusionGroup

2

Chiffres clés

3

Vision & Mission

4

Faits marquants du 1er semestre 2024

5

À propos de VusionGroup

N° 1 mondial*

des solutions de digitalisation du commerce

VusionGroup invente les technologies de demain pour un commerce humain, durable et positif.

VusionGroup est le leader mondial des solutions digitales pour le commerce physique.

Le Groupe compte parmi ses clients plus de 350 enseignes alimentaires et spécialisées en Europe, Asie et Amérique du Nord.



* Sur la base du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2023 et du chiffre d'affaires publié par les principaux acteurs du marché des étiquettes électroniques de gondole sur la même période.

Chiffres clés ⁽¹⁾

Fondé en

1992



900+

collaborateurs



450 millions

d'étiquettes intelligentes



802 M€

de chiffre d'affaires en 2023

18

filiales et bureaux de représentation commerciale dans le monde



45 000+

magasins



350 clients

dans plus de 60 pays

⁽¹⁾ Chiffres à fin juin 2024.

Vision & Mission

La technologie au service des commerçants, des consommateurs et des marques

Le commerce physique est la première industrie mondiale. Il représente à lui seul plus de 20 % du PIB et des emplois à l'échelle mondiale. Il fait donc partie des activités humaines ayant un impact très fort sur nos sociétés. Cependant, il est confronté à des défis critiques : la sécurité alimentaire, la gestion des déchets alimentaires, l'empreinte carbone du commerce physique et l'impact des activités logistiques et des emballages. Aujourd'hui, les consommateurs aspirent à un commerce nouveau, positif, omnicanal, durable, transparent, sûr, juste et respectueux des données personnelles.

Dans ce contexte, il est impératif de mettre la technologie au service des particuliers et des consommateurs. Les commerçants peuvent désormais exploiter la puissance des technologies IoT, Cloud et AI pour transformer les magasins physiques en actifs numériques de grande valeur,

plus automatisés, axés sur les données, connectés aux consommateurs et fournisseurs, capables de fournir des services efficaces et fluides, grâce à une information transparente, omnicanale et personnalisée, tout en garantissant l'intégrité et la confidentialité des données personnelles. La numérisation des magasins physiques permet d'analyser avec précision les événements en magasin, en temps réel, ouvrant une nouvelle ère de collaboration renforcée entre les fournisseurs et les commerçants pour améliorer l'efficacité, la transparence, la sécurité et la résilience de toute la chaîne.

En tant que leader mondial des technologies pour le commerce physique, **la première mission de VusionGroup est la mise en œuvre de la transformation digitale des commerçants.**

Solutions

VusionGroup



Vusion Cloud
IoT Platform



SES imagotag
Electronic Shelf Labels



Captana
Computer Vision / AI



Memory
Retail Intelligence



Engage
In-Store Retail Media



PDi digital
Industrial IoT

Faits marquants du 1^{er} semestre 2024

Début 2024, SES-imagotag a changé d'identité pour devenir VusionGroup, une nouvelle marque imaginée afin d'incarner les différentes lignes de produits et solutions qui ont enrichi le Groupe au fil des années, et qui concourent à la digitalisation du commerce.

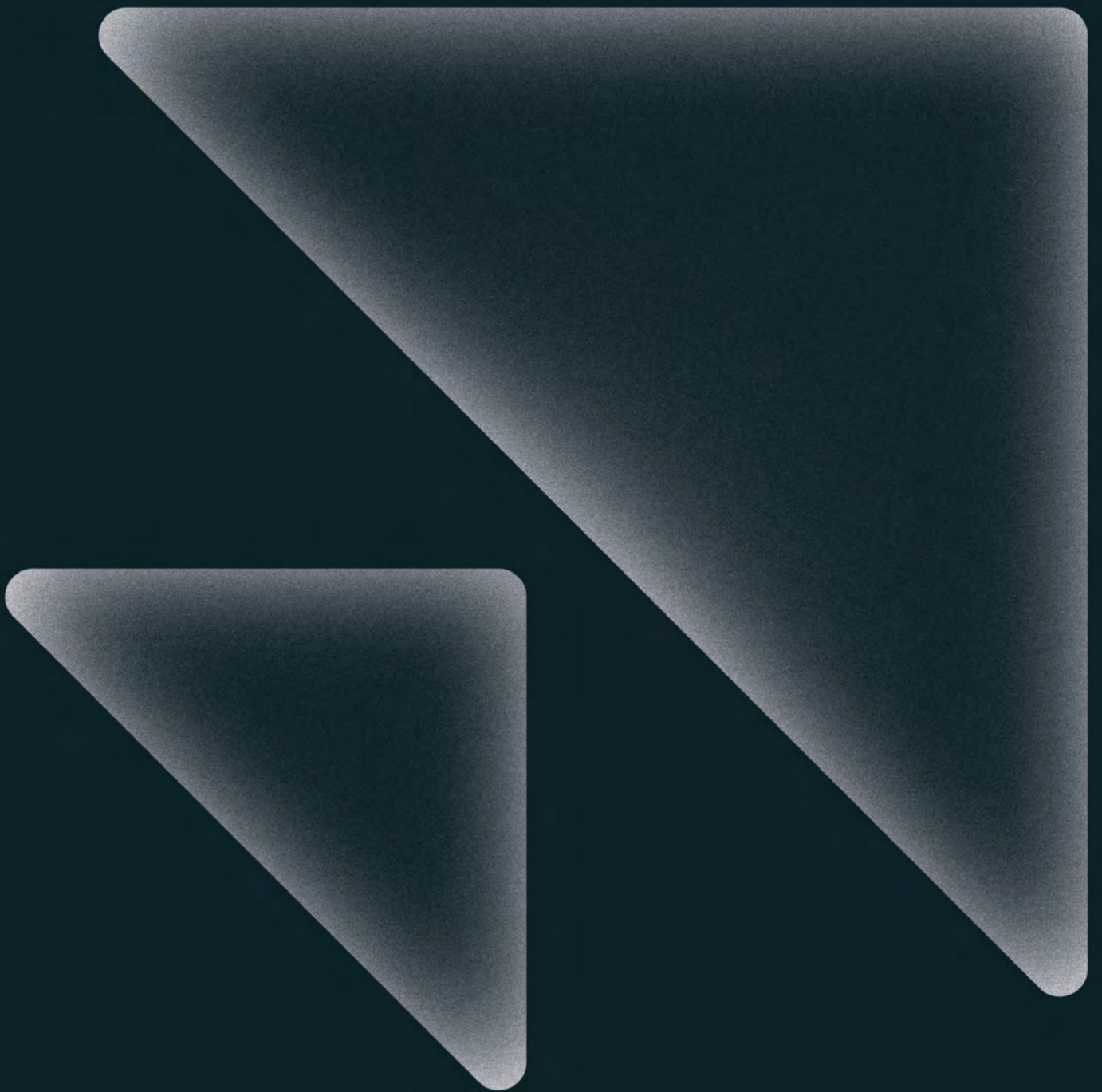
Le premier semestre a également été marqué par l'accélération du déploiement des solutions EdgeSense et VusionCloud dans le cadre du contrat avec Walmart US, avec un montant de commandes d'environ 1 milliard d'euros.

En Europe, le Groupe a enregistré de nombreux succès au cours des six premiers mois de l'année, sur plusieurs marchés tels que la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Scandinavie et le Portugal, couvrant une multitude de segments de marché alimentaires et non-alimentaires :

- renforcement du partenariat avec Sonae au Portugal pour la digitalisation de plus de 80 magasins, suite à une première phase réussie de déploiement de 160 points de vente ;
- adoption des solutions digitales du Groupe par Match, avec l'équipement de plus de 1,5 million d'étiquettes intelligentes dans 75 magasins ;
- déploiement de 550 magasins discount de Netto Denmark afin d'améliorer l'expérience des clients et des équipes en magasin ;
- équipement de 130 magasins de proximité au Royaume-Uni avec l'enseigne Blakemore Retail, première enseigne britannique à sélectionner à grande échelle la technologie d'étiquettes multicolores développée par VusionGroup.

Plusieurs partenariats ont également été noués et renforcés au premier semestre (Microsoft, Google, Blue Yonder...), augmentant ainsi le potentiel et les bénéfices de la plateforme et des solutions développées par le Groupe.

Enfin, la plateforme VusionCloud a franchi le cap des 100 millions d'étiquettes et des 20 000 magasins connectés au cours du semestre, symbolisant le dynamisme et l'adoption croissante de cette technologie par les enseignes.





Résultats du 1^{er} semestre 2024

| | |
|--|-----------|
| 1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2024 | 8 |
| Chiffre d'affaires | 8 |
| 1.2 Investissements | 10 |
| 1.3 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour la période close le 30 juin 2024 | 11 |
| 1.4 Principaux indicateurs de performance | 12 |
| 1.5 Événements postérieurs à la clôture | 13 |
| 1.6 Perspectives et objectifs pour 2024 | 13 |



Résultats du 1^{er} semestre 2024

Analyse des résultats du premier semestre 2024

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2024 présentés ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne. Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés du Groupe au titre de la période close le 30 juin 2024 est annexé à ce présent rapport.

| En M€ | S1 2024 | Ajustement IFRS15 ⁽¹⁾ | S1 2024 ajusté ⁽¹⁾ | S1 2023 | Var. Ajusté | Var. IFRS |
|---|---------------|----------------------------------|-------------------------------|--------------|---------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 408,9 | (22,2) | 431,1 | 380,7 | +13 % | +7 % |
| Marge sur coûts variables | 98,3 | (22,2) | 120,5 | 92,2 | +31 % | +7 % |
| % du CA | 24,0 % | | 28,0 % | 24,2 % | +3,8 pts | -0,2 pt |
| Charges opérationnelles | (61,4) | | (61,4) | (48,7) | +26 % | +26 % |
| % du CA | 15,0 % | | 14,3 % | 12,8 % | +1,5 pt | +2,2 pt |
| EBITDA | 36,9 | (22,2) | 59,1 | 43,5 | +36 % | -5 % |
| % du CA | 9,0 % | | 13,7 % | 11,4 % | +2,3 pts | -2,4 pts |
| Dotations aux amortissements | (26,0) | | (26,0) | (15,5) | +68 % | +68 % |
| Éléments non récurrents ou non cash | (9,3) | | (9,3) | (5,3) | +75 % | +75 % |
| EBIT | 1,6 | (22,2) | 23,8 | 22,7 | +5 % | -93 % |
| % du CA | 0,4 % | | 5,5 % | 6,0 % | -0,5 pt | -5,4 pts |
| Résultat financier avant revalorisation de la juste valeur des BSA | (10,0) | | (10,0) | (0,5) | N/A | N/A |
| Impôts | (3,1) | 2,8 | (5,9) | (7,1) | (17 %) | (56 %) |
| Résultat Net avant revalorisation de la juste valeur des BSA | (11,4) | (19,4) | 8,0 | 15,1 | (53 %) | |
| Revalorisation de la juste valeur des BSA* | (13,0) | (13,0) | 0,0 | 76,4 | | |
| Résultat net | (24,4) | (32,4) | 8,0 | 91,5 | (91 %) | (127 %) |
| % du CA | | | 1,8 % | 24 % | +1,3 pt | -30 pts |

* La réévaluation de la juste valeur des warrants attribués à Walmart a eu un impact positif au S1 2023 de 76,4 M€ alors qu'au S1 2024 elle a un impact négatif de -13,0 M€ selon les règles IFRS.

1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2024

Chiffre d'affaires

| Chiffre d'affaires en M€ | S1 2024 | S1 2023 | Variations |
|---------------------------------|--------------|--------------|-------------|
| Europe et MEA | 238,4 | 317,8 | -25 % |
| Asie et Amériques | 192,7 | 62,9 | 206 % |
| Chiffre d'affaires total | 431,1 | 380,7 | 13 % |

Croissance du chiffre d'affaires soutenue par un niveau de prises de commandes record

Le chiffre d'affaires IFRS du Groupe a atteint 409 M€ au 1^{er} semestre, et 431 M€ en données ajustées⁽¹⁾, en croissance de 13 % par rapport au 1^{er} semestre 2023, et en ligne avec la guidance communiquée lors de la présentation des résultats annuels 2023.

En matière de géographie, la croissance a été tirée par l'Amérique du Nord. Conformément aux prévisions annoncées, la répartition du CA au 1^{er} semestre est de :

- 55 % pour la zone EMEA, soit 238 M€, en recul de 25 % compte tenu de la finalisation, prévue et annoncée, de la phase de déploiement d'un grand client européen. Cet effet de cycle ne sera que temporaire en 2024 car les nombreux contrats signés ces derniers mois en Europe généreront à nouveau une croissance robuste en 2025. Hors l'effet de ce déploiement en phase de finalisation, la zone EMEA est en croissance au 1^{er} semestre. De plus, les prises de commandes sont en hausse dans la région au premier semestre ce qui vient conforter notre scénario de rebond de l'activité en Europe dès le deuxième semestre de 2024.

⁽¹⁾ Les données financières ajustées correspondent aux données avant prise en compte de certains retraitements IFRS sans effet cash relatifs au contrat Walmart US qui a démarré au T4 2023. Ces retraitements n'impactent que la zone Amérique et Asie-Pacifique.

1

2

3

4

5

6

- 45 % pour la zone Amériques et Asie-Pacifique, soit 193 M€ en données ajustées et en hausse de 206 %, principalement tirée par les États-Unis, qui deviennent en 2024 le premier marché du Groupe. La croissance devrait y continuer à un rythme soutenu dans les trimestres à venir. Cette excellente dynamique est tirée par l'accélération du rythme du déploiement chez Walmart, mais aussi par la conclusion en cours de plusieurs nouveaux contrats importants.

Les prises de commandes mondiales ont crû de 38 % à 714 M€ au premier semestre, et le niveau de commandes sur 12 mois glissants atteint un niveau de 1 146 M€ à la fin du 1^{er} semestre. Ce chiffre record s'explique par la forte dynamique de nouvelles signatures de contrats tant en Europe qu'aux États-Unis.

Activités VAS⁽²⁾

Le chiffre d'affaires des revenus logiciels et services récurrents⁽³⁾ atteint 26,1 M€ au premier semestre, en forte croissance (+28 % par rapport au S1 2023). Il représente près de 60 % des revenus de l'activité VAS totale, dont le montant total s'établit à 44 M€ (-17 % par rapport au S1 2023). Les services non récurrents⁽⁴⁾ reculent du fait d'un contexte économique difficile où les distributeurs ont ralenti certains projets ou internalisé certaines prestations.

Notre base installée cloud a progressé rapidement au premier semestre pour atteindre plus de 21 000 magasins et 110 millions d'étiquettes. Cette dynamique va s'accélérer dans les prochains trimestres.

Poursuite de l'amélioration de la rentabilité tirée par la marge sur coûts variables

Dans la poursuite de la tendance observée en 2023, la rentabilité du Groupe a fortement progressé au 1^{er} semestre 2024 avec un EBITDA ajusté de 59,1 M€ à 13,7 % du chiffre d'affaires soit une amélioration de 2,3 points de marge d'EBITDA ajusté par rapport au 1^{er} semestre de l'année précédente. Cette hausse provient de l'amélioration de la Marge sur Coûts Variables (MCV).

La marge sur coûts variables (MCV) s'est ainsi élevée à 98,3 M€ au 1^{er} semestre 2024, soit un taux de marge de 24 % du chiffre d'affaires. En données ajustées⁽¹⁾ la MCV atteint 120,5 M€, contre 92,2 M€ au 1^{er} semestre 2023, soit une hausse de +31 %, et un taux de MCV de 28,0 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2024 contre 24,2 % au 1^{er} semestre 2023 soit une progression de +3,8 points.

Cette amélioration du taux de MCV est principalement le résultat des investissements continus du Groupe en R&D pour développer des solutions innovantes à forte valeur ajoutée et plus rentables. L'amélioration provient aussi des effets d'échelle résultant de la forte croissance du Groupe.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 61,4 M€ au 1^{er} semestre 2024 contre 48,7 M€ au 1^{er} semestre 2023. Exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires, les charges d'exploitation représentent 14,3 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2024 contre 12,8 % au 1^{er} semestre 2023. Cette augmentation est principalement liée à des recrutements importants en cours dans les fonctions centrales et pour accompagner la croissance forte aux États-Unis.

L'EBITDA ajusté⁽¹⁾ s'élève à 59,1 M€ au 1^{er} semestre 2024, en croissance de +36 % contre 43,5 M€ au 1^{er} semestre 2023.

La marge d'EBITDA ajusté⁽¹⁾ atteint 13,7 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2024 à comparer à 11,4 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2023 soit une amélioration de 2,3 points, tirée essentiellement par l'amélioration de la Marge sur Coûts Variables.

Les dotations aux amortissements ont augmenté de +58 % entre les premiers semestres 2023 et 2024, atteignant 26,0 M€ (contre 15,5 M€ au 1^{er} semestre 2023). Cette hausse est directement liée au niveau important d'investissements en matière de R&D et d'innovation réalisés par le Groupe et notamment l'amortissement des frais de développement de la nouvelle solution EdgeSense.

Les éléments à caractère non récurrent ou non cash représentent une charge de 9,3 M€ au 1^{er} semestre 2024 contre une charge de 5,3 M€ au 1^{er} semestre 2023. Aux 1^{ers} semestres 2023 et 2024, ces éléments sont principalement constitués, pour respectivement 4,4 M€ et 8,0 M€, de la charge IFRS 2 non-monétaire au titre des plans d'actions de performance attribués aux salariés du Groupe entre mi-2021 et mi-2024. L'augmentation du nombre d'actions de performance distribuées ainsi qu'un cours de bourse plus élevé expliquent le quasi-doublement de cette charge IFRS 2.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation (EBIT) s'élève à 1,6 M€ au 1^{er} semestre 2024 et 23,8 M€ en données ajustées⁽¹⁾ en progression de 5 % par rapport au 1^{er} semestre 2023 à 22,7 M€. Malgré une forte progression de l'EBITDA, le résultat d'exploitation est affecté négativement sur la période par la hausse des dotations aux amortissements et de la charge non-monétaire au titre des plans d'actions de performance.

⁽²⁾ VAS : Logiciels, services et solutions hors EEG (Étiquettes Électroniques de Gondoles)

⁽³⁾ Le chiffre d'affaires « VAS récurrent » intègre les revenus d'abonnements à VusionCloud et aux applications SAAS de Computer vision (Captana et Belive) et de Data Analytics (MarketHub et Memory), ainsi que les contrats de services récurrents.

⁽⁴⁾ Le chiffre d'affaires « VAS non-récurrent » regroupe notamment les revenus d'installations et de services professionnels non récurrents ; les ventes de matériels tels que les caméras Captana, les rails vidéo et autres écrans à vocation publicitaire (Engage), ainsi que les ventes de solutions industrielles et logistiques (PDi digital).



Résultats du 1^{er} semestre 2024

Analyse des résultats du premier semestre 2024

Résultat financier

Le résultat financier du 1^{er} semestre 2024 est une perte de 23,0 M€. Comme dans les comptes du 1^{er} semestre 2023, le résultat financier en norme IFRS intègre l'effet de la revalorisation de la juste valeur des bons de souscription (BSA) accordés à Walmart.

Hors effet de la revalorisation de la juste valeur des BSA, le résultat financier du 1^{er} semestre 2024 est une perte de 10,0 M€ et celui du 1^{er} semestre 2023 une perte de 0,5 M€. Les intérêts financiers liés à l'endettement du Groupe s'élèvent à 6 M€ au 1^{er} semestre 2024 contre 4,5 M€ au 1^{er} semestre 2023. Le solde est constitué de pertes de change en 2024 et de gains de change en 2023.

Résultat net

Le résultat net de VusionGroup au premier semestre 2024 est une perte de 24,4 M€. Le résultat net ajusté⁽¹⁾ s'établit à +8,0 M€ contre +15,1 M€ au premier semestre 2023. Cette décroissance temporaire est principalement liée à l'accroissement des dotations aux amortissements, conséquence des investissements passés importants consentis par le Groupe pour développer des solutions innovantes et notamment EdgeSense dont l'amortissement a démarré en fin d'année 2023.

1.2 Investissements

Les dépenses de R&D représentent la majeure partie des investissements. 2023 a été l'année du lancement de EdgeSense, un système qui révolutionne la digitalisation des gondoles, et de VusionOX, la nouvelle plateforme IoT cloud sécurisée basée sur le protocole Bluetooth. Les puissantes fonctionnalités qu'elles ouvrent pour les commerçants, leurs clients et leurs fournisseurs, vont profondément influencer l'évolution du marché dans les années à venir.

Le Groupe va continuer d'investir afin de lancer des solutions innovantes lui permettant de se différencier et d'attirer de nouveaux clients en proposant des solutions sans équivalent sur le marché.

| Dépenses d'investissement (CAPEX) en M€ | S1 2024 | S1 2023 |
|--|-------------|-------------|
| Investissements R&D et IT | 15,6 | 44,9 |
| <i>dont Projet EdgeSense (HW)</i> | | 30,8 |
| Investissements industriels | 59,4 | 1,6 |
| <i>dont lignes de production EdgeSense financées par des clients</i> | 54,5 | 0,0 |
| Autres | 2,9 | 1,6 |
| TOTAL CAPEX | 77,9 | 48,0 |
| Financement client de lignes de production | 54,5 | |
| CAPEX auto-financés | 23,4 | 48,0 |
| <i>en % CA ajusté</i> | 5,4 % | 12,6 % |

L'autre principal poste d'investissement réside dans les lignes de production industrielles, notamment pour la nouvelle gamme EdgeSense, entièrement pré-financées par les clients.

Au 1^{er} semestre 2024, les dépenses d'investissements du Groupe atteignent 77,9 M€ contre 48,0 M€ au 1^{er} semestre 2023.

Au sein de ces 77,9 M€, 54,5 M€ ont été capitalisés au titre des lignes de production et pré-financés dans leur totalité.

Les dépenses d'investissements auto-financées s'élèvent ainsi à 23,4 M€ sur le 1^{er} semestre 2024 soit 5,4 % du chiffre d'affaires, en ligne avec la guidance d'un ratio compris entre 5 % et 7 % à horizon 2027.

1.3 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour la période close le 30 juin 2024

Le Groupe termine le premier semestre 2024 avec une position de trésorerie nette de 215 M€ soit un accroissement de 188 M€ par rapport à celle du 31 décembre 2023.

Pour le troisième semestre consécutif, VusionGroup a généré un flux de trésorerie disponible (free cash-flow) positif. Sur le premier semestre 2024, il s'est élevé à 203 M€ grâce à l'amélioration de la rentabilité, la maîtrise des dépenses d'investissement et du BFR d'exploitation stable à 15 % du chiffre d'affaires comme au 31 décembre 2023.

Cette génération de trésorerie a été soutenue sur le premier semestre par des acomptes clients et notamment dans le cadre du préfinancement à 100 % de lignes de production.

Hors acomptes et Capex financés par le client, la forte génération de free cash-flow pro forma a atteint environ 24 M€, soit quelque 6 % du chiffre d'affaires avec un taux de conversion d'EBITDA en cash de 41 %.

Tableau de flux de trésorerie

| En M€ | S1 2024 | S1 2023 | |
|---|--------------|---------------|----------------|
| EBITDA ajusté | 59,1 | 43,5 | |
| Impact IFRS 16 | (1,8) | (1,5) | |
| Investissements | (77,9) | (48,0) | |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 225,9 | 128,8 | |
| Impôts | (2,3) | (0,9) | |
| Flux de trésorerie disponible (free cash-flow) | 203,0 | 121,9 | |
| Résultat Financier | (8,9) | (1,1) | |
| Acquisitions | (1,5) | (91,5) | |
| Effet des variations de périmètre | 0,0 | 4,7 | |
| Dividendes | (4,8) | 0,0 | |
| Autres | (0,1) | 0,6 | Rappel FY 2023 |
| Variation de la trésorerie / (dette) nette (avant IFRS16 et IFRS9) | 187,7 | 34,5 | 67,7 |
| Trésorerie / (dette) nette (avant IFRS16 et IFRS9) | 214,9 | (40,5) | 27,2 |
| Trésorerie | 379,5 | 33,9 | 199,9 |
| Dette Financière (avant impact IFRS16 et IFRS 9) | (164,6) | (74,4) | (172,7) |

1

2

3

4

5

6

1.4 Principaux indicateurs de performance

Le Groupe utilise comme principal indicateur de performance l'EBITDA.

L'EBITDA n'est pas un agrégat comptable standardisé répondant à une définition unique généralement acceptée. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer l'EBITDA de façon différente par rapport à la décomposition retenue ci-dessous par le Groupe.

Il s'agit, pour le Groupe, d'un indicateur de performance qui présente le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations retraité des quelques

éléments de la période qui nuisent à la comparabilité avec les exercices antérieurs. Il présente également une bonne approximation du flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles avant prise en compte des investissements et de la variation du besoin en fonds de roulement. À ce titre il est retraité des éléments non-récurrents significatifs ou qui ne donneront jamais lieu à décaissement.

Par ailleurs, la **marge sur coûts variables (MCV)** correspond au chiffre d'affaires diminué du coût des marchandises vendues ainsi que d'un certain nombre de prestations de services telles que le coût des installations et les coûts de transport.

Un état de passage est proposé ci-dessous entre le Résultat Opérationnel et l'EBITDA :

| En M€ | S1 2024 |
|---|-------------|
| EBITDA | 36,9 |
| - Earn-out | (1,3) |
| - Rémunérations en actions (IFRS2) | (8,0) |
| - Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | (26,0) |
| = Résultat Opérationnel | 1,6 |

Dette / Trésorerie Financière Nette

Ces indicateurs définissent respectivement la position d'endettement financier net ou de trésorerie nette du Groupe calculée à partir des agrégats suivants dans le bilan consolidé : (-) Emprunts (-) Dettes locatives courantes et non-courantes (IFRS16) (+) Trésorerie et équivalents trésorerie.

Si le résultat est négatif alors le niveau des emprunts et dettes locatives excède celui de la trésorerie et équivalents trésorerie et on parle d'une dette nette ou endettement financier net. À l'inverse, Si le résultat est positif, alors le niveau des emprunts et dettes locatives est inférieur à celui de la trésorerie et équivalents trésorerie et on parle d'excédent de trésorerie nette.

Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement est calculé à partir des agrégats suivants dans le bilan consolidé : (+) créances clients (valeur brute, avant dépréciation) (+) stocks et en-cours (valeur brute, avant dépréciation) (-) dettes fournisseurs (+) impôts courants (+) autres débiteurs courants (-) autres dettes et comptes de régularisation.

Le besoin en fonds de roulement opérationnel ne prend en considération que les agrégats stocks et en-cours, créances clients et dettes fournisseurs.

Prises de commandes

Les prises de commandes représentent la valeur cumulée à date sur l'année des commandes d'ESL reçues des clients. Ces commandes sont valorisées sur la base des prix de vente négociés soit avant tout effet d'IFRS 15. Les prises de commandes intègrent également le chiffre d'affaires VAS à date.

Free Cash-Flow

Le Free Cash-Flow est un indicateur mesurant la génération de trésorerie sur une période. Il correspond à la trésorerie générée par l'exploitation des activités en tenant compte des investissements et indépendamment de toute structure de financement. Il est calculé à partir des agrégats suivants : (+) Ebitda ajusté avant effet d'IFRS 16 (-) dépenses d'investissements (CAPEX) (+) variation du besoin en fonds de roulement (-) impôts payés.

1.5 Événements postérieurs à la clôture

Le 30 juillet 2024, VusionGroup a décidé de lancer un programme de rachat d'actions et a ainsi confié à un prestataire de services d'investissement un mandat de

rachat d'actions pour un montant maximum de 5 millions d'euros, sur une période débutant le 30 juillet 2024 et se terminant le 9 août 2024.

1

1.6 Perspectives et objectifs pour 2024

Fort d'un carnet de commandes à un plus haut historique, VusionGroup réitère avec confiance son objectif de franchir en 2024 le cap du milliard d'euros de chiffre d'affaires (en données ajustées), et de poursuivre une trajectoire de forte croissance en 2025.

Comme prévu, la croissance du chiffre d'affaires du Groupe sera plus marquée sur le second semestre.

En matière de géographie, la répartition estimée du chiffre d'affaires annuel cible restera d'environ 50-60 % pour la zone EMEA et 40-50 % pour la zone Amériques et Asie-Pacifique. La dynamique de cette dernière devrait être soutenue par la forte croissance attendue aux États-Unis cette année.

Le chiffre d'affaires annuel VAS total est estimé autour de 120 M€, un objectif qui inclut 60 M€ de revenus logiciels et services récurrents.

Après une amélioration significative de son taux de marge sur coûts variables ajusté au premier semestre (+380 points de base), le Groupe confirme s'attendre à une poursuite de cette tendance au second semestre.

VusionGroup confirme également la poursuite de l'amélioration de sa rentabilité avec une marge d'EBITDA ajusté⁽¹⁾ maintenant attendue en croissance de 100 à 200 points de base sur l'ensemble de l'année (contre 50 à 100 points de base précédemment).

Après une génération de *free cash-flow* positive au premier semestre, le Groupe confirme son ambition de poursuivre sur cette trajectoire positive au second semestre.

Enfin, VusionGroup anticipe aussi la poursuite d'une croissance robuste de ses prises de commandes qui devraient atteindre un record historique sur l'ensemble de l'année.

2

3

4

5

6





Facteurs de risques et incertitudes

| | |
|---|-----------|
| 2.1 Facteurs de risques et mesures de maîtrise des risques | 16 |
| 2.1.1 Risques stratégiques | 18 |
| 2.1.2 Risques opérationnels et techniques | 22 |
| 2.1.3 Risques juridiques et de conformité | 27 |
| 2.1.4 Risques financiers | 28 |
| 2.2 Assurances et contrôle interne | 29 |
| 2.2.1 Politique d'assurances | 29 |
| 2.2.2 Contrôle interne et gestion des risques | 30 |

2.1 Facteurs de risques et mesures de maîtrise des risques

Le *Global Management Board* suit régulièrement :

- l'identification des risques de la Société qui pourraient avoir un impact sur son activité, son image et ses résultats financiers ;
- les actions destinées à les réduire ou à les maîtriser.

Deux fois par an, lors des comités de revue des comptes semestriels et annuels, le Comité d'audit revoit et apprécie :

- les risques significatifs pouvant affecter les activités du Groupe ;
- l'adéquation des procédures mises en œuvre pour les traiter.

Les conclusions du Comité d'audit sont présentées au Conseil d'administration, qui approuve les principaux facteurs de risques présentés dans le présent rapport semestriel.

En application du règlement européen n° 2017/1129 du 14 juin 2017, les facteurs de risques sont :

- présentés par nature (stratégiques, opérationnels, etc.) ;
- évalués en criticité nette après appréciation de leur gravité et de leur probabilité d'occurrence, et en tenant compte des plans d'action mis en place (voir paragraphe « Gestion du risque »).

Au sein de chaque catégorie de risques, les facteurs de risques considérés par la Société comme les plus importants et les plus critiques à la date du présent rapport semestriel sont mentionnés en premier.





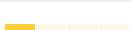







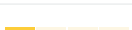




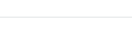



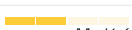
Synthèse des principaux facteurs de risques

Il n'est pas anticipé de risques ou incertitudes autres que ceux présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 de VusionGroup. Pour rappel, ces éléments sont présentés ci-dessous.

Le tableau suivant classe les principaux risques spécifiques auxquels VusionGroup est exposé, en trois catégories :

- (1) risques stratégiques,
- (2) risques opérationnels, et
- (3) risques juridiques, financiers et de conformité.

Pour chaque catégorie, les risques sont indiqués par ordre d'importance décroissante, selon une échelle à quatre niveaux : critique, fort, modéré, faible.

| Catégories de risques | Facteurs de risques | Risques identifiés | Criticité nette |
|--|---------------------------------------|---|--|
|  Risques stratégiques | Compétitivité marché | Perte de compétitivité prix de nos produits |  Fort |
| | Environnement économique | Croissance ralentie sur nos principaux marchés (baisse de la consommation) |  Modéré |
| | Tensions géopolitiques | Réorganisation industrielle et logistique due aux tensions géopolitiques |  Modéré |
| | Climat et décarbonation | Adaptation au changement climatique et évolution du <i>business model</i> (décarbonation) |  Faible |
| | Produits et services | Déploiement retardé des nouveaux services/ solutions destinées à nos clients |  Modéré |
| | Disruption technologique | Disruption technologique majeure sur un de nos produits ou solutions |  Modéré |
|  Risques opérationnels | Cyber attaques | Cyber attaques et vols de données |  Fort |
| | Approvisionnement composants | Défaillance de la chaîne d'approvisionnement Défaillance de fournisseurs significatifs |  Fort |
| | Qualité | Qualité des produits ou services : défauts de fabrication ou de fonctionnement |  Fort |
| | Dépendance clients | Croissance et dépendance vis-à-vis des clients majeurs |  Fort |
| | Attraction compétences technologiques | Attraction et fidélisation de compétences techniques/technologiques |  Faible |
| | Prévisions commerciales | Dépréciation des stocks due à l'innovation ou prévisions commerciales erronées |  Modéré |
| | Personnes clés | Perte de personnes clés |  Modéré |
| | Éthique et <i>compliance</i> | Corruption : comportements internes ou des tiers non conformes |  Modéré |
|  Risques juridiques, financiers et de conformité | Crises sanitaires | Crises sanitaires et conséquences sur l'organisation |  Modéré |
| | Propriété intellectuelle | Contrefaçon de brevets/marques par des tiers |  Fort |
| | Contentieux | Litiges et enquêtes |  Modéré |
| | Devises | Risques liés aux taux de change |  Modéré |
| | Liquidité | Risques de liquidité |  Modéré |

Les principaux risques spécifiques au groupe Vusion, de même que leurs impacts négatifs et les mesures mises en œuvre pour les gérer, sont décrits ci-après.

1

2

3

4

5

6

2.1.1 Risques stratégiques

2.1.1.1 Perte de compétitivité de nos produits

Le Groupe fait face à une concurrence intense d'acteurs internationaux, principalement en provenance d'Asie, cherchant à acquérir des parts de marché en pratiquant des prix très compétitifs.

Le Groupe doit impérativement rester à la pointe de l'innovation en termes de choix de design produit et de composants ayant le meilleur rapport qualité/coût.

Dans ce contexte de très forte évolution technologique, l'activité et les résultats financiers du Groupe pourraient pâtir substantiellement de l'absence ou de l'insuffisance de moyens financiers ou de compétences nécessaires pour préserver la différenciation et la valeur ajoutée de ses produits.

Les pressions concurrentielles affectant notamment les prix de vente des matériels pourraient éroder les ventes et la rentabilité du Groupe et affecter ses perspectives.

Un mouvement de consolidation des différents acteurs du marché, notamment parmi les assembleurs industriels ou fournisseurs de composants, pourrait modifier le paysage concurrentiel de l'industrie de l'étiquetage électronique et entraîner une pression sur les prix, les coûts et les marges.

Gestion du risque concurrentiel

Le Groupe applique une stratégie de prévention de ces risques autour de plusieurs axes :

- une veille concurrentielle active et mondiale : des efforts permanents de compétitivité industrielle et de réduction de coûts sont réalisés, basés notamment sur une expertise achats forte et une stratégie de leadership en part de marché maximisant les économies d'échelle ;
- des investissements importants en R&D et innovation (voir paragraphe 2.1.1.6) visant une forte différenciation et valeur ajoutée, renforcée par une politique active en matière de dépôt et de défense de la propriété intellectuelle du Groupe ;
- l'appui des sous-traitants chinois, en complément des centres R&D européens, américains et taiwanais du Groupe pour être immergé au plus proche de l'écosystème des fournisseurs chinois (design des produits) ;
- une focalisation sur les marchés où le positionnement « services » du Groupe peut le différencier rapidement et être valorisé par ses clients, lui permettant ainsi d'acquérir une part de marché significative ;
- le développement de liens étroits, associés à des détentions capitalistiques, avec des acteurs clés de la chaîne de valeur (le groupe BOE Technology et le groupe E Ink en particulier), afin d'approfondir la convergence d'intérêt et la coopération avec ces acteurs incontournables.

2.1.1.2 Croissance ralentie sur nos principaux marchés

Selon les prévisions du Fonds monétaire international de janvier 2024, la croissance mondiale devrait ralentir pour la troisième année consécutive, passant de 2,6 % l'an dernier à 2,4 % en 2024.

Les tensions géopolitiques croissantes pourraient engendrer de nouveaux risques à court terme. Les perspectives à moyen terme se sont assombries pour de nombreux pays en développement, en raison :

- du ralentissement de la croissance dans la plupart des grandes économies ;
- de l'atonie du commerce mondial ;
- des conditions financières plus restrictives depuis des décennies.

Si la conjoncture économique actuelle devait se dégrader, cela pourrait ainsi avoir un effet préjudiciable substantiel sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

De façon générale, l'évolution de la demande pour les produits du Groupe est liée à celle de la conjoncture macro-économique, notamment à l'évolution du produit intérieur brut dans les pays où le Groupe commercialise ses produits et services. Les périodes de récession ou de déflation, de potentielles augmentations des barrières douanières et d'autres restrictions commerciales par certains pays peuvent peser sur la demande, sur la croissance de

l'économie mondiale et, par conséquent, sur les activités du Groupe.

Par ailleurs, dans la mesure où une part significative des produits du Groupe est assemblée par un Electronic Manufacturing Services (« EMS ») en Chine, l'augmentation des barrières douanières pourrait entraîner une contraction des exportations des produits du Groupe vers certaines régions du monde.

En outre, au cours des périodes de récession économique, certains clients du Groupe sont susceptibles de connaître des difficultés financières pouvant entraîner des retards de paiement, voire des impayés.

La stratégie de disposer d'un portefeuille diversifié géographiquement a prouvé sa pertinence durant la crise sanitaire, certaines zones étant restées très dynamiques quand d'autres étaient très touchées par la crise, ayant permis au Groupe de maintenir une croissance globale forte.

Le Groupe a ainsi pu enregistrer une croissance de son chiffre d'affaires de 13 % au cours du premier semestre 2024.

Afin de réduire son exposition au risque, notamment lorsqu'une dépendance régionale devient notable, le Groupe a opéré depuis 2023, un rééquilibrage régional de l'activité entre la zone Amériques et la zone Europe, cherchant à limiter le risque d'exposition au ralentissement économique mondial en raison :

- d'une situation macro-économique aux États-Unis meilleure que dans le reste du monde ;

- du très faible taux de pénétration des solutions IoT dans les magasins américains ;
- du gain récent de contrats importants avec des leaders du Retail américain, lançant une dynamique forte d'équipement.

1

2

3

4

5

6

Gestion du risque économique

- Veille de la conjoncture économique mondiale et en particulier des pays dans lesquels le Groupe commercialise ses produits et services.
- Diversification géographique du portefeuille d'activité.
- Mise en place d'un réseau mondial de correspondants spécialisés (avocats, fiscalistes) permettant de suivre l'évolution réglementaire des restrictions commerciales.
- Stratégie de diversification de la Supply Chain en Asie (Chine et Vietnam) et sur le continent américain (Mexique), minimisant l'impact des droits de douanes appliqués aux États-Unis sur les produits fabriqués en Chine.

2.1.1.3 Réorganisation industrielle et logistique due aux tensions géopolitiques

Des événements géopolitiques majeurs peuvent générer :

- des effets adverses sur la sécurité de nos activités ;
- des perturbations économiques notables ;
- des dysfonctionnements dans notre organisation.

La criticité de ces perturbations dépend de la localisation des événements géopolitiques.

Les sujets d'attention identifiés sont :

- la sécurité des salariés du Groupe ;
- les difficultés d'approvisionnement et d'ordonnement logistique, tant sur les capacités disponibles que sur les voies d'acheminement disponibles ;
- le risque cyber (voir paragraphe 2.1.2.1) ;

- les risques de recouvrement clients situés dans la zone affectée ;
- un ralentissement de la croissance commerciale sur cette même zone.

En raison de la situation en Ukraine et au Moyen Orient, le Groupe n'a pas prévu de développement commercial significatif sur cette zone.

Les routes terrestres reliant l'Asie à l'Europe traversent la Chine, le Kazakhstan, la Russie, l'Ukraine puis la Pologne et la route maritime traverse la mer Rouge perturbée par les attaques de Houtis. Les perturbations organisationnelles (logistiques) constituent donc l'effet principal induit par la crise ukrainienne et la crise au Proche-Orient.

Gestion du risque lié aux événements géopolitiques

- Veille constante des difficultés auxquelles les prestataires pourraient faire face par les managers des départements Supply Chain et logistique.
- Routes maritimes et terrestres alternatives identifiées :
 - dans le cadre des crises ukrainiennes et au Proche-Orient, le Groupe a planifié les routes alternatives passant par les États Baltes avec l'aide de ses prestataires logistiques et en coordination avec son courtier en assurance. Il a également veillé à piloter le nombre de camions par convoi ;
 - d'autres routes maritimes restent opérationnelles tant que le passage par la mer Rouge reste impraticable ;
 - le Groupe a inauguré de nouveaux modes de transport terrestres par rail, permettant de diversifier encore plus ses options de transport au départ de la Chine.

2.1.1.4 Adaptation au changement climatique et évolution du modèle d'affaires (décarbonation)

Le Groupe renforce d'année en année ses engagements en matière de contribution à un monde décarboné et de développement de solutions pour un commerce plus durable et plus responsable.

Les risques et opportunités liés au changement climatique s'inscrivent dans un calendrier dont l'horizon est fixé par le Groupe à 2030.

Les principaux risques identifiés sont :

- **à court terme**, l'ensemble des transactions courantes (choix d'un fournisseur, participation à un appel d'offres clients, etc.) induisent une évaluation et/ou une publication d'indicateurs, de notations ou de certifications actant de la prise en compte par le Groupe de l'adaptation au changement climatique ;

- **à moyen terme**, dans le cadre d'une économie plus durable, de nouvelles réglementations potentielles imposant un système de tarification du carbone mondial ou régional serait un défi significatif qui entraînerait des répercussions financières directes pour le Groupe ;
- **à long terme**, si la transition écologique mondiale ne se produit pas assez rapidement, la hausse des températures et la raréfaction de l'eau pourraient avoir un impact direct sur la chaîne d'approvisionnement amont du Groupe, son organisation (lieux de sous-traitance, de stockage, centres de R&D), ses centres de serveurs de données et leur approvisionnement en énergie.

Gestion du risque lié à l'évolution du modèle d'affaires

Le Groupe a pris les engagements suivants dans le cadre de sa stratégie climat (voir section 4) :

- 1) favoriser un commerce positif, grâce à ses produits ;
- 2) décarboner ses solutions et abaisser son bilan carbone (équipement bas carbone avec un engagement d'abaissement de son intensité carbone *a minima* de -52 % d'ici à 2030). En 2023, le Groupe a lancé une nouvelle solution, EdgeSense, dont l'empreinte carbone est, suivant la configuration choisie, de 30 % à 50 % plus basse que celle d'une installation classique ;
- 3) permettre l'évitement d'émissions supplémentaires de GES grâce à l'utilisation de nos solutions en magasin, couplées ou non avec d'autres applications (permettre de lutter contre le gaspillage alimentaire, etc.) ;
- 4) structurer sa propre filière de recyclage d'étiquettes, permettant de leur donner une « seconde vie » et favoriser ainsi une économie circulaire. En 2023, 1,9 million d'étiquettes ont été recyclées.

Le Groupe prend part à de nombreuses évaluations de son plan d'action RSE par des agences de notation spécialisées et travaille continuellement à son amélioration.

Ces référentiels et ces comparatifs permettent d'évaluer l'efficacité de la stratégie du Groupe en matière de lutte contre le changement climatique.

Une communication spécifique, dédiée à la responsabilité sociale, sociétale et environnementale du groupe est développée sur le site web du Groupe.

Le Groupe suit attentivement l'évolution des réglementations pour anticiper leur mise en œuvre et leurs potentiels effets induits, et ainsi a :

- établi un système de management environnemental ayant reçu la certification ISO 14001 en 2022 ;
- instauré un audit systématique de la majorité de ses fournisseurs industriels, par le biais du programme « EcoVadis achats responsables » qui assure notamment le respect de standards internationaux en matière environnementale ;

- analysé sa conformité à la réglementation taxonomie européenne dans le cadre des premières étapes de mise en œuvre de la réglementation CSRD.

Le Groupe a initié l'analyse des risques climatiques auxquels pouvaient faire face ses sites majeurs dans la chaîne de valeur.

Gestion du risque climatique, catastrophes et phénomènes naturels plus fréquents et plus extrêmes

La sécurité des salariés du Groupe est peu affectée car ils sont essentiellement localisés dans des zones géographiques qui ne sont pas soumises à des catastrophes naturelles extrêmes. Les mesures envisagées se concentrent donc sur la continuité d'exploitation, en matière de services grâce à la plateforme Cloud et de production de matériels (IoT devices).

- 1) Des stratégies de continuité d'activité de nos plateformes Cloud mises en œuvre avec le support des sous-traitants et des partenaires du Groupe permettent de fournir des services à partir de sites différents. Depuis 2023, le Groupe est certifié ISO 27001.
- 2) Les fournisseurs de composants et d'étiquettes électroniques disposent également de leur propre chaîne d'approvisionnement et pourraient rencontrer des problèmes similaires. Le Groupe a initié les mesures d'atténuation depuis 2021, grâce à sa politique active de multi-sourcing et à l'ouverture d'un troisième site d'assemblage d'étiquettes sur le continent américain.
- 3) L'analyse effective de la résilience du modèle d'affaires du Groupe et son adaptation aux impacts du changement climatique seront des éléments clés de réponse aux risques de catastrophes naturelles. Le Groupe a déjà procédé à l'évaluation des risques climatiques sur ses principaux sites de stockage. Il élargit en 2024 cette étude aux sites de sous-traitance d'assemblages ainsi qu'aux centres de R&D, afin :
 - d'examiner l'exposition aux aléas climatiques de ces sites ;
 - d'évaluer la résilience des opérations ;
 - d'évaluer les impacts potentiels sur le plan d'affaires ;
 - d'identifier les leviers d'action prioritaires ;
 - d'élaborer sa stratégie d'adaptation au changement climatique ;
 - d'accompagner le changement.

La stratégie d'analyse des risques climatiques est développée selon les normes de reporting du TCFD du DEU 2023.

1

2

3

4

5

6

2.1.1.5 Déploiement retardé des nouveaux services et solutions destinés à nos clients

Certains services et solutions (Computer Vision, Data Analytics, Solutions industrielles...) pourraient souffrir de retard dans leur commercialisation et affecter le revenu prévisionnel du fait de leur adoption plus tardive par les clients. En raison de la part significative que représentent

ces solutions et services au plan de croissance du Groupe et de leur forte contribution à la marge opérationnelle, ce retard aurait pour conséquence d'affecter le chiffre d'affaires et l'EBITDA du Groupe.

Gestion du risque de déploiement retardé de nouveaux services et solutions

Le Groupe applique une stratégie de prévention de ces risques autour de plusieurs axes :

- investissements significatifs sur son activité historique d'étiquettes électroniques en améliorant leurs marges dégagées grâce aux revenus de logiciels et de services associés ;
- nouvelle organisation matricielle guidée par les « gammes et lignes de produits et services » destinée à favoriser le démarrage des nouvelles lignes ;
- soutien d'investissement en R&D et activité commerciale pour faciliter la priorisation des projets et leur déploiement.

2.1.1.6 Disruption technologique majeure sur un des produits ou solutions du Groupe

Certaines innovations technologiques introduites par des concurrents ou de nouveaux entrants pourraient permettre de répondre aux attentes des clients du Groupe d'une

manière plus performante ou moins coûteuse, et ainsi fragiliser commercialement et financièrement le Groupe.

Gestion du risque technologique

Afin de conserver son avantage en termes d'avance technologique, le Groupe innove et apporte de nouvelles solutions de manière soutenue sur le marché.

Ainsi, il :

- réalise une veille technologique mondiale dans les domaines liés à son activité : technologies affichage numérique, protocoles radio, objets connectés, *Computer Vision*, intelligence artificielle, etc. ;
- investit des sommes importantes en R&D et en propriété intellectuelle (voir section 5 « Investissements ») ;
- effectue des acquisitions de brevets ou de sociétés disposant de technologies manquantes et importantes (Imagotag, Findbox, PDI, MarketHub, In The Memory, Belive.ai) ; ou
- établit des partenariats technologiques stratégiques afin de bénéficier d'un écosystème fort (Microsoft, SAP, Google, Blue Yonder, Qualcomm, BOE, Eink...).

La politique et les mesures de protection de la propriété intellectuelle du Groupe sont détaillées en section 2.1.3.

2.1.2 Risques opérationnels et techniques

2.1.2.1 Cyber attaques et vols de données

Gagnant en visibilité, le Groupe s'expose plus fortement aux risques d'attaques informatiques, par exemple : *ransomware*, vol de données, usurpation d'identité, déni de service, etc. La survenance de l'un de ces événements pourrait avoir un impact négatif sur son activité opérationnelle, son offre commerciale, et donc sur sa performance.

L'évolution des méthodes utilisées par les pirates informatiques, comme l'utilisation de l'ingénierie sociale ou l'hameçonnage couplée à de nouvelles technologies facilement disponibles par exemple sur le *darknet* (EvilProxy, etc.), exposent le Groupe à de nouvelles menaces et à un nombre grandissant d'acteurs. Les attaques informatiques et les tentatives d'intrusion, de plus en plus construites et ciblées, peuvent viser tant l'entreprise que ses clients et partenaires privés ou publics.

Plus globalement, la défaillance des systèmes pourrait conduire :

- à des pertes ou à des fuites d'informations confidentielles ou commerciales ;
- à des retards opérationnels ; ou encore
- à discréditer la réputation de l'entreprise en bloquant les solutions à destination des clients du Groupe.

Ce qui engendrerait des surcoûts pouvant nuire à la stratégie ou à l'image du Groupe.

En dépit des procédures mises en place, le Groupe ne peut pas garantir la couverture de ces risques technologiques et informatiques et il pourrait rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités en cas de survenance de l'un d'entre eux. Cela pourrait avoir un impact préjudiciable sur son activité, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Gestion du risque lié à la sécurisation des systèmes d'information

Dans le cadre de sa transformation vers la distribution de solutions numériques, le Groupe a mis en œuvre une série de mesures organisationnelles, opérationnelles et techniques visant à protéger ses différentes solutions :

- réalisation régulière d'audits et de tests d'intrusion par la direction des systèmes d'information afin d'évaluer sa maturité en matière de sécurisation des réseaux et des systèmes et des applications nécessaires à la continuité de l'activité du Groupe ;
- mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) permettant la mise en œuvre continue d'un plan d'action adapté aux risques identifiés et aligné avec les attendus de la norme ISO 27001. La certification a été obtenue début 2023 ;
- investissement dans différents outils d'analyse et de sécurisation garantissant la sécurité de ses systèmes et de ses données. En liaison avec sa politique de contrôle interne et de sûreté, ces mesures de sécurité organisationnelles, fonctionnelles, techniques et juridiques, font l'objet de contrôles réguliers ;
- réalisations régulières de formations de sensibilisation à l'hygiène informatique auprès des salariés.

Gestion du risque lié à la sécurité des données

Les directions des systèmes d'information et de la recherche et du développement sont chargées de la sécurisation des données :

- établissement de règles de classification et de procédures strictes de définition et d'attribution d'accès aux données, permettant de garantir leur confidentialité (principe du moindre privilège) ;
- utilisation de solution d'hébergement Cloud de premier plan permettant de garantir un haut niveau de disponibilité ;
- sauvegardes régulières sur différents supports ;
- formation de l'ensemble des collaborateurs et des intervenants IT et R&D aux règles et bonnes pratiques de développement pour garantir que les solutions soient conformes aux règles du « Privacy By Design » et du « Security by Design ».

2.1.2.2 Défaillance de la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe dépend du bon approvisionnement en composants électroniques et écrans afin de procéder à l'ordonnancement industriel auprès de ses sous-traitants d'assemblage industriel.

Les causes de la défaillance de la chaîne d'approvisionnement sont multiples :

- défaillance d'un ou de plusieurs fournisseurs en composants ou écrans ;
- suite de mouvements sociaux ;
- ruptures de stocks imprévues ;
- défauts de qualité ;
- restrictions d'export ou de sanctions ;
- crise sanitaire ; situation géopolitique;
- plus généralement, de toute perturbation dans l'approvisionnement, notamment en raison de tensions possibles sur l'offre en composants électroniques ;

et pourraient avoir un impact préjudiciable sur l'activité, les résultats, la situation financière ou les perspectives du Groupe.

Le coût des composants représente une partie substantielle des achats consommés du Groupe. Ces derniers s'élèvent à 300,7 M€ et le Groupe a enregistré une marge sur coûts variables de 98,3 M€ au titre de la clôture semestrielle 2024.

Une hausse substantielle du coût des composants, en raison notamment d'une contraction de l'offre ou d'une concentration des fournisseurs du Groupe, pourrait donc impacter significativement la marge sur coûts variables du Groupe. Elle pourrait plus généralement avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives s'il n'était pas en mesure de la répercuter dans un délai raisonnable auprès de ses clients.

Par ailleurs, l'approvisionnement dépend également de flux logistiques fluides et sans retard. La défaillance ou le retard d'un prestataire ou toute tension au sein de la chaîne logistique, due à :

- des mouvements sociaux ;
- des ruptures de disponibilités de ressources ou de moyens de transport, notamment de containers, de grèves, de restrictions d'export, de crise sanitaire ou de passages maritimes ;

pourrait induire une incapacité du Groupe à livrer ses sous-traitants industriels ou ses clients et entraîner des coûts supplémentaires voire des annulations de commandes ayant un impact préjudiciable sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives.

1

2

3

4

5

6

Gestion du risque lié à l'approvisionnement en composants

- Politique de sources d'approvisionnement multiples : le Groupe s'assure que ses prévisions industrielles sont cohérentes avec les prévisions commerciales afin de prévenir tout risque de pénurie de composants.
- Diversification des sources et des fournisseurs de composants.
- Politique d'optimisation des besoins en composants en rapprochant prévisions industrielles et commerciales.
- Multimodalité des flux logistiques en provenance d'Asie (transport aérien, transport maritime et transport par voie terrestre - route de la soie - en camion et en train).

2.1.2.3 Défaillance de fournisseurs significatifs

Le Groupe a externalisé l'ensemble de la production de son matériel (étiquettes électroniques, écrans digitaux, *Digital Shelf System*, caméras...) à plusieurs partenaires industriels de premier plan spécialisés dans l'assemblage des produits électroniques (« Electronic Manufacturing Services » ou EMS), dont notamment BOE, actionnaire à hauteur d'environ 32 % du capital.

En cas d'augmentation de la demande ou si le Groupe a besoin de remplacer un EMS existant, l'existence ou la disponibilité de capacités de production supplémentaires à des conditions acceptables n'est pas une certitude. De même, le recours à de nouvelles unités de production peut conduire le Groupe :

- à subir des retards de production ; et
- à supporter des coûts additionnels en raison du temps qu'il aura dû passer à former les nouveaux EMS aux méthodes, produits, normes de contrôle de qualité, d'empreinte environnementale, de santé et de sécurité du Groupe.

En outre, la production par un ou plusieurs EMS pourrait être interrompue ou retardée, temporairement ou de façon permanente, en raison de problèmes économiques, sociaux ou techniques, notamment :

- l'insolvabilité d'un EMS ;
- la défaillance des sites de production ; ou
- une interruption du processus de production en raison de mouvements sociaux indépendants de la volonté du Groupe, ou en raison de crises sanitaires telles que la pandémie de Covid-19.

Tout retard ou toute interruption de la production du Groupe pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

Gestion du risque lié à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs

- Gestion de la production reposant sur des sous-traitants de premier rang.
- Basculement de capacités de production possible grâce aux lieux d'implantation diversifiés des usines en Asie ou au Mexique.

2.1.2.4 Qualité et sécurité de produits ou services : défauts de fabrication ou de fonctionnement

Le Groupe peut être confronté ponctuellement à un défaut de fabrication, de fonctionnement ou un assemblage de composants défectueux dans l'un des produits et systèmes du Groupe. Le cas échéant, cela pourrait entraîner des actions en responsabilité qui seraient susceptibles de nuire à la réputation du Groupe et entraîner des conséquences financières importantes. Dans ce contexte, le Groupe a pu, peut ou pourra voir certains de ses produits faire l'objet de campagnes de rappel ou devoir adapter ou remplacer les équipements en cause.

Ces réclamations peuvent nuire à la notoriété, à la réputation et à l'image de qualité des produits concernés et du Groupe. Par ailleurs, les coûts et les conséquences financières associés à ces réclamations sont susceptibles d'avoir un impact préjudiciable substantiel sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Gestion du risque relatif aux défauts de fabrication ou fonctionnement

- Rédaction de fiches techniques de conception produits par les départements R&D et achats industriels que le département qualité veille à faire respecter dans le cadre d'un programme de tests (en sortie de production notamment).
- Veille focalisée sur les lancements de nouveaux produits.
- Politique de traçabilité de tous les lots de production permettant, le cas échéant, de procéder à des rappels produits ciblés.

2.1.2.5 Croissance et dépendance vis-à-vis de clients majeurs

Bien que le chiffre d'affaires du Groupe soit réparti auprès d'un grand nombre de clients, certains d'entre eux représentent une part substantielle de son chiffre d'affaires.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- les dix premiers clients du Groupe représentaient ainsi plus de 68 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La perte ou la contraction d'activité d'un ou de plusieurs de ces clients, une concentration des acteurs du secteur dans lequel ils évoluent ou encore la défaillance d'un de ces clients, pourrait faire baisser le chiffre d'affaires dans les mêmes proportions. Cela pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

La réalisation du plan stratégique 2027 comporte l'hypothèse de signatures de contrats significatifs avec un petit nombre de clients majeurs, induisant ainsi un taux de dépendance accru vis-à-vis des dix premiers clients.

Gestion du risque lié à la dépendance vis-à-vis des clients

- Maintien d'un portefeuille diversifié de clients sur le plan géographique.
- Suivi régulier/revue spécifique des clients majeurs.
- Recherche de nouveaux secteurs d'activité à équiper de nos solutions.

2.1.2.6 Attraction et fidélisation des compétences techniques et technologiques

Vusion est un groupe en croissance ; il se diversifie et offre de nouvelles modalités d'utilisation des solutions d'affichage, de gestion des magasins et d'utilisation des données disponibles sur les prix et les produits.

Le plan stratégique du Groupe à l'horizon 2027 vise à en faire un leader des solutions d'affichage électronique omnicanal. Dans cette perspective, et dans le contexte d'une industrie technologique concurrentielle et évolutive, attirer, développer et retenir les compétences nécessaires constituent un enjeu important.

Le Groupe doit répondre à des enjeux qualitatifs et quantitatifs en matière de gestion des talents :

- renforcer son vivier de compétences techniques (et notamment dans le domaine de l'ingénierie logicielle) pour soutenir la croissance et livrer une offre de nouveaux services à valeur ajoutée à l'échelle mondiale ;
- identifier, attirer, former, conserver et motiver un personnel qualifié ;
- renforcer les capacités de leadership à tous les niveaux pour soutenir sa croissance et sa transformation continue ;
- intégrer les nouveaux collaborateurs en particulier dans le cadre d'acquisitions.

Il s'agit d'anticiper et de planifier l'acquisition et le développement des compétences qui feront le succès futur et assureront le bon développement du Groupe. Le risque est de ne pas en disposer en temps et en heure pour soutenir la stratégie du Groupe.

Si le Groupe ne parvenait pas à faire face à ces défis stratégiques en matière de ressources humaines, cela pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

1

Des programmes et des initiatives sont mis en œuvre pour prévenir ce risque :

- un état des lieux des effectifs pour définir précisément les besoins de nouvelles compétences au regard du vivier actuel de compétences ;
- un partenariat avec des universités et des écoles en Europe (France et Autriche notamment) pour maintenir un vivier de jeunes talents ;
- le développement d'une marque employeur, avec par exemple une utilisation accrue des réseaux sociaux ;
- un suivi régulier et attentif des objectifs de chaque salarié et des évaluations managériales (deux par an) et un partage de la valeur sous forme de plans de rémunération long terme Groupe ou spécifiques en cas d'acquisitions ;
- une stratégie du Groupe régulièrement commentée et expliquée par le Président-Directeur général par le biais de visioconférences ;
- une plateforme d'e-learning.

2

3

4

5

6

2.1.2.7 Dépréciation des stocks due à l'innovation ou prévisions commerciales erronées

En raison des cycles d'approvisionnement longs pour la production et les transports, le Groupe peut constituer des stocks importants afin d'assurer des délais de livraison acceptables pour ses clients. Si les prévisions commerciales servant aux ordres de production donnés aux assembleurs font l'objet d'ajustements de dernière minute de la part des clients, le Groupe peut se retrouver avec des stocks de produits spécifiques à un client, difficiles à écouler auprès d'autres clients.

De la même façon, l'introduction de nouvelles gammes d'équipement peut générer une obsolescence accélérée de certains produits standards encore en stock.

Dans les deux cas, cela pourrait entraîner la dépréciation de la valeur des stocks du Groupe et donc impacter négativement son résultat (voir également section 6 pour une description des règles de dépréciation des stocks suivies par le Groupe).

Gestion du risque

L'équipe financière, en coordination avec les équipes logistiques et d'ordonnancement industriel :

- pour les produits non-standards : s'assure de la pertinence des ordres de fabrication avant leur transmission aux assembleurs pour éviter de produire des produits difficilement écoulables auprès d'autres clients ;
- pour les produits standards : procède régulièrement à la révision des niveaux de stocks de sécurité pour éviter tout surstock, grâce à l'ERP intégré SAP.

En outre, les taux de rotation des références en stock sont régulièrement analysés, à l'occasion :

- d'inventaires permanents via nos systèmes d'information ;
- d'inventaires physiques biannuels.

Les rotations lentes font l'objet de campagnes :

- de nature commerciale dites de « stock push » ; ou
- de nature industrielle dite de « rework » ;

pour faciliter leur écoulement.

Pour les références ne pouvant faire l'objet de ces campagnes ciblées, la direction financière effectue les comptabilisations de provisions pour dépréciation de stocks à faible rotation telle que décrites section 6, dans les annexes aux comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2.1.2.8 Perte de personnes clés

Le succès du Groupe dépend dans une certaine mesure de la continuité et des compétences de M. Thierry GADOU, son Président-Directeur général et de son équipe dirigeante.

En cas d'accident ou de départ de l'un ou de plusieurs de ces dirigeants ou d'autres collaborateurs clés, leur remplacement pourrait se révéler difficile et concourir à obérer la performance opérationnelle du Groupe.

Plus généralement, la concurrence pour le recrutement de cadres dirigeants dans le secteur d'activité du Groupe est forte, et le nombre de candidats qualifiés est limité.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure :

- de conserver certains de ses dirigeants ou collaborateurs clés ; ou
- d'attirer et de conserver à l'avenir des dirigeants et des salariés clés expérimentés.

En outre, dans le cas où ses dirigeants ou d'autres salariés clés rejoindraient un concurrent ou créeraient une activité concurrente, le Groupe pourrait perdre une partie de son savoir-faire et voir augmenter ses risques de perte de clientèle. Ces circonstances pourraient avoir un effet préjudiciable substantiel sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

Gestion du risque de perte de personnes clés

- Le Comité des nominations et rémunérations revoit régulièrement le plan de succession des managers clés incluant le Président-Directeur général.
- Depuis 2012, le Groupe mène une politique de fidélisation des équipes de direction au moyen de plans d'actions de performance (actions gratuites). Ces plans ont permis de favoriser une bonne stabilité de l'équipe dirigeante.
- Le groupe a par ailleurs annoncé la nomination de deux membres du comité exécutif au poste de Directeurs généraux adjoints (DGA), afin de seconder le Président - Directeur général dans la direction et la transformation du Groupe prévue pour réaliser le Plan stratégique à 5 ans Vusion'27.

2.1.2.9 Corruption : comportements internes ou des tiers non conformes

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être confronté à des risques de corruption, en particulier dans certains des pays émergents dans lesquels il est présent. Le Groupe veille à ce que tous ses salariés respectent les lois et règlements applicables et les valeurs d'intégrité et de respect des normes internes et externes à l'entreprise qui constituent le fondement de sa culture.

Il ne peut cependant pas garantir que ses salariés, fournisseurs, sous-traitants ou autres partenaires commerciaux se conformeront aux réglementations en vigueur et aux exigences strictes auxquelles il s'astreint.

Tout comportement qui contreviendrait à ces valeurs ou aux réglementations applicables pourrait engager gravement la responsabilité du Groupe et entraîner des répercussions sur sa réputation. Cela pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion du risque de corruption

- Un code d'éthique et de conduite des affaires et un code de conduite fournisseurs, publiés sur notre site web, formalisent les règles de comportement attendues dans le Groupe de la part de tous les collaborateurs, des fournisseurs, des sous-traitants, et de notre réseau de partenaires-distributeurs.
- Afin que tout manquement supposé à notre code d'éthique soit signalé et fasse l'objet d'une investigation, le code d'éthique est signé tous les ans par chaque salarié et un processus de lancement d'alerte est à la disposition de nos salariés, avec la possibilité d'anonymat.
- Afin d'évaluer l'éthique d'une majorité de nos fournisseurs, une campagne de signatures du code de conduite fournisseurs est organisée annuellement par le département « Achats industriels » ainsi qu'une campagne d'évaluation EcoVadis.

2.1.2.10 Risques sanitaires et conséquences sur l'organisation

De nouvelles situations de pandémie ou événements extraordinaires pourraient conduire à une désorganisation de l'activité du Groupe, due :

- à sa chaîne de sous-traitance ;
- à des dysfonctionnements de son organisation interne.

L'expérience acquise au cours de la pandémie de Covid-19 a constitué un véritable exercice de gestion de crise qui devrait permettre à la Société de réagir rapidement à des événements dont les conséquences seraient similaires.

Gestion du risque sanitaire

Le Groupe a démontré, lors de la dernière pandémie, la robustesse de son organisation numérique et de ses outils de communication : les périodes de confinement ont été gérées sans heurts et sans dysfonctionnements.

- accent porté sur le travail à distance et la communication inter-équipes soutenus par un réseau social interne et des plateformes collaboratives ;
- systèmes d'information de l'entreprise configurés pour assurer une continuité de l'activité (que les fonctions support soient physiquement dans nos locaux ou non - SAAS, par exemple) ;
- prévention des risques liés à l'isolement, risques liés à l'hyper connexion, la gestion de l'autonomie et de l'intégration des nouveaux collaborateurs, le suivi de l'activité et le maintien du collectif et prévention des troubles musculosquelettiques.

2.1.3 Risques juridiques et de conformité

2.1.3.1 Contrefaçon de brevets ou marques par des tiers

Le risque de contrefaçon, subie ou active, est le risque numéro 1 auquel le Groupe doit faire face en matière de propriété intellectuelle.

La contrefaçon peut être le fait de tiers à l'encontre des produits, des droits d'auteur ou des processus industriels brevetés. Elle peut :

- avoir un effet immédiat sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe ; et
- nuire à la notoriété et à l'image de qualité des produits concernés.

Par ailleurs, compte tenu :

- du délai pendant lequel les demandes de brevets ne sont pas rendues publiques, le Groupe pourrait de manière involontaire se rendre coupable de contrefaçons ;
- du raccourcissement continu des délais de développement, des demandes de brevets déposées par des tiers et connues seulement au moment de leur publication pourraient affecter des développements en cours ou même des produits récemment mis sur le marché.

Cette situation affecterait la marge du projet et contraindrait le Groupe :

- à modifier le produit en alourdissant les charges de recherche et développement du projet ; ou
- à négocier des droits d'utilisation de l'élément breveté.

Enfin, le Groupe peut faire l'objet de réclamations de chasseurs de brevets (*patent trolls*), notamment aux États-Unis et en Russie et dans le domaine des nouvelles technologies. La survenance d'un acte de contrefaçon dont le Groupe serait victime ou qui lui serait imputable pourrait avoir un effet défavorable significatif sur sa réputation, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

Conformément aux normes comptables applicables et suite à l'analyse de risque réalisée à la date du présent document d'enregistrement universel, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

Gestion du risque de contrefaçon

- Organisation dédiée à la propriété intellectuelle avec le concours d'experts externes - ce dispositif a été renforcé en 2023 par le recrutement d'une juriste qui coordonne sur le territoire américain tous les litiges ou actions relatifs à la propriété intellectuelle du Groupe.
- Enregistrement des marques et brevets du Groupe et respect du droit des tiers par la recherche préalable et systématique d'antériorité.
- Protection des intérêts marques et brevets du Groupe pour tout litige ou action relatifs à la propriété intellectuelle, gérée en interne ou *via* des cabinets spécialisés.

Au 31 décembre 2023, le Groupe a déposé 710 brevets correspondant à 137 familles de brevets.

1

2

3

4

5

6

2.1.3.2 Risque lié au statut de société cotée de VusionGroup et à la communication financière

Les actions de VusionGroup étant admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société est soumise à l'ensemble de la réglementation boursière européenne et française, notamment relative à la communication d'information financière, en particulier le Règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché et la Directive 2004/109/CE du Parlement et du Conseil du 15 décembre 2004 sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Plus précisément la Société est soumise aux obligations d'information permanente, notamment la publication de toute information privilégiée, et périodique, dont notamment la production des états financiers consolidés annuels et semestriels. Bien que la Société veille strictement à la qualité, l'exhaustivité et

l'exactitude de l'information, notamment financière, publiée au marché, elle pourrait faire l'objet de déstabilisations ou de contestations en relation avec sa communication qui pourraient être très préjudiciables à la Société, sa réputation et son cours de bourse.

Au cours du mois de juillet 2023, le Groupe a ainsi fait l'objet d'une campagne de déstabilisation menée par un vendeur à découvert l'accusant de double-comptage de revenu circulaire et de surévaluation du chiffre d'affaires et de résultat dans les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le Groupe a fermement réfuté ces allégations erronées et mensongères relatives à des comptes certifiés sans réserve par ses commissaires aux comptes et initié les recours judiciaires pertinents ; le cours de la Société en a néanmoins été significativement impacté.

2.1.3.3 Litiges et enquêtes

Le Groupe est, ou est susceptible d'être, impliqué dans diverses procédures judiciaires et litiges dans le cadre de son activité et peut être soumis à des contrôles fiscaux et administratifs.

Les informations concernant les litiges susceptibles d'avoir ou d'avoir eu dans un passé récent une incidence sensible sur la situation financière du Groupe, son activité ou ses résultats figurent dans la section 6 notes financières numéro 10, de l'annexe aux comptes consolidés du Document d'Enregistrement Universel 2023.

À la connaissance de la Société, aucune autre procédure administrative, judiciaire pouvant avoir des effets significatifs sur la situation financière de la Société et/ou du Groupe n'est engagée à l'encontre de la Société (ou de l'une de ses filiales si pertinent).

La méthode de provisionnement et de comptabilisation des passifs est conforme aux règles comptables en vigueur.

Les provisions pour litiges sont constituées :

- dès la réception par le Groupe d'une assignation ; et
- en fonction de l'appréciation du risque faite en concertation avec les conseils externes du Groupe.

Enfin, le Groupe n'a pas souscrit d'engagement significatif se traduisant par un engagement hors bilan autre que ceux figurant en note 24 des comptes du présent rapport.

2.1.4 Risques financiers

2.1.4.1 Risques liés aux taux de change

Le Groupe réalise une partie de ses ventes en euros alors que l'essentiel de ses coûts de production sont libellés en dollars américains (USD). Le Groupe est ainsi exposé aux variations du taux de change euro/dollar américain pouvant avoir un impact sur la situation financière du Groupe.

Gestion du risque lié aux taux de change

- Pratique du « netting » de flux de devises à mesure que les activités du Groupe se développent aux États-Unis, complétée par la signature de contrats en Europe mais libellés en USD. Ces actions permettent d'offrir une couverture naturelle et d'équilibrer peu à peu les ventes facturées et les charges libellées en USD.

2.1.4.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à des engagements à leur échéance. Il concerne :

- le risque que des actifs ne puissent être vendus rapidement dans des conditions satisfaisantes si besoin ; et
- le risque d'exigibilité anticipée des passifs ou de nonaccès au crédit à des conditions satisfaisantes.

Le Groupe ne peut pas garantir la disponibilité d'un financement adéquat au moment opportun, ce qui pourrait altérer ses capacités de développement et avoir ainsi un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Voir également les notes 11 et 21 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

Gestion du risque de liquidité

- Communications fréquentes avec les investisseurs et actionnaires du Groupe : le Groupe a élargi fin 2023 le cercle de ses banques partenaires et a maintenu sa relation avec des investisseurs de dette privée pour pouvoir adresser plus facilement d'éventuels besoins futurs de liquidité.
- Le montant de la dette financière à moins d'un an est inférieur à celui du solde de trésorerie.

2.2 Assurances et contrôle interne

2.2.1 Politique d'assurances

Le Groupe met en œuvre une politique d'assurances *via* un courtier de premier rang visant à obtenir une couverture externe d'assurance pour le Groupe (périmètre mondial). Celle-ci permettant de prendre en charge les risques auxquels sont exposés l'entreprise et son personnel et qui peuvent être assurés à des taux raisonnables. Le Groupe estime que la nature des risques couverts et les garanties offertes par ces assurances sont conformes à la pratique d'usage dans son secteur d'activité.

Le programme d'assurances du Groupe placé auprès d'assureurs de premier rang comporte notamment les assurances suivantes :

- **Responsabilité civile** : les assurances de responsabilités civile et professionnelle couvrant la responsabilité que peut encourir le Groupe dans l'exercice de ses activités ;
- **Cybercriminalité** : les assurances contre les risques numériques couvrant les dommages subis par SES ou les responsabilités que peut encourir le Groupe en conséquence d'une atteinte à ses systèmes d'information ou à un vol ou encore une fuite de données ;

- **Fraude** : assurances contre les actes frauduleux permettant d'assurer les pertes financières qu'aurait à subir le Groupe à la suite d'un acte frauduleux ou hostile perpétré par un préposé de l'assuré (fraude interne) ou par un tiers (fraude externe) ;
- **Dommmages aux biens** : les assurances dommages couvrant les actifs du Groupe dans le monde contre les risques accidentels tels que l'incendie, les catastrophes naturelles et autres risques assimilés ;
- **Marchandises transportées** : assurances des risques en cours de transport et de stockage garantissant les valeurs contre le vol lors de leur transport et/ou de leur stockage ;
- **Responsabilité civile des mandataires sociaux** ;
- **Frais de rapatriement** du personnel en mission à l'étranger.

1

2

3

4

5

6

2.2.2 Contrôle interne et gestion des risques

2.2.2.1 Définition et objectifs du contrôle interne

La gestion des risques est un dispositif global permettant :

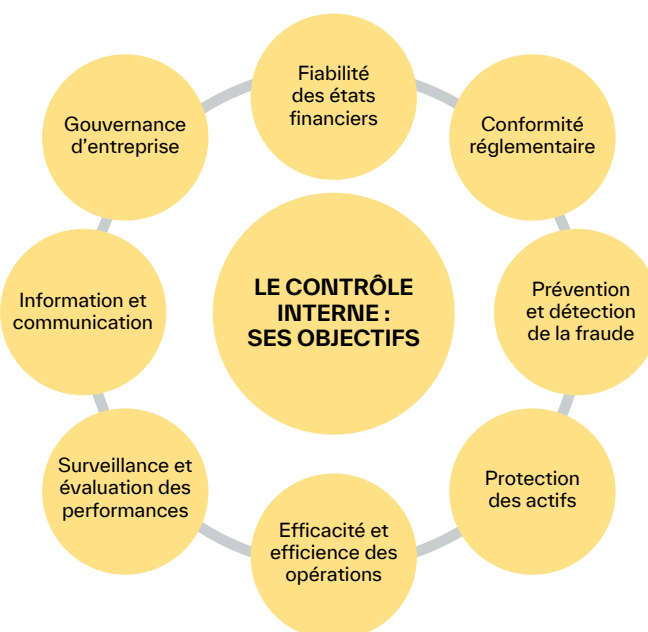
- d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques de toute nature ; et
- de cartographier et traiter ces risques *via* des plans d'action.

Le contrôle interne est partie prenante du dispositif de gestion des risques.

Ces objectifs incluent :

Le Groupe définit le contrôle interne comme un ensemble de mesures, de méthodes et de procédures conçues pour fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation de plusieurs objectifs fondamentaux.

Les objectifs du contrôle interne au sein du Groupe visent à protéger les intérêts des actionnaires et autres parties prenantes.



1. La fiabilité des états financiers

Assurer que la préparation et la présentation des états financiers sont effectuées avec :

- exactitude et conformité aux principes comptables généralement reconnus et aux normes financières internationales ;
- transparence vis-à-vis des investisseurs et des régulateurs.

2. La conformité réglementaire

Veiller à ce que les activités du Groupe soient en adéquation avec :

- les lois et réglementations en vigueur ;
- les normes spécifiques des marchés financiers ;
- les règles établies par les autorités de régulation boursière.

3. La prévention et la détection de la fraude

Protéger les actifs et la réputation du Groupe par la mise en œuvre de processus conçus pour prévenir et détecter les fraudes internes et externes.

4. La protection des actifs du Groupe

Garantir la mise en place de barrières de sécurité et de dispositifs de sauvegarde des actifs matériels et immatériels afin de préserver les biens de l'entreprise contre les pertes, les abus ou d'autres menaces.

5. L'efficacité et l'efficacité des opérations

Atteindre les objectifs du Groupe :

- sans gaspillage de ressources ;
- avec une utilisation efficace des ressources ;
- avec des opérations menées efficacement.

6. La surveillance et l'évaluation des performances

Fournir une base pour le suivi des performances et pour l'évaluation des opérations et des activités, avec un dispositif d'alerte précoce pour les écarts significatifs par rapport aux plans et budgets adoptés.

7. L'information et la communication

Contribuer à une prise de décision éclairée à tous les niveaux de la Société en assurant que les systèmes de contrôle interne favorisent une communication fluide et efficace en interne et en externe.

8. La gouvernance d'entreprise

Renforcer la supervision des activités et des contrôles dans les pratiques de bonne gouvernance, notamment le rôle des dirigeants et du Conseil d'administration.

2.2.2.2 Référentiels

Le dispositif de contrôle interne du Groupe s'appuie sur le cadre de référence proposé en 2007 par l'Autorité des marchés financiers (AMF), complété de son guide d'application, et actualisé le 22 juillet 2010.

Ce cadre de référence porte sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne, et aborde les processus de pilotage et d'élaboration de l'information comptable et financière ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne.

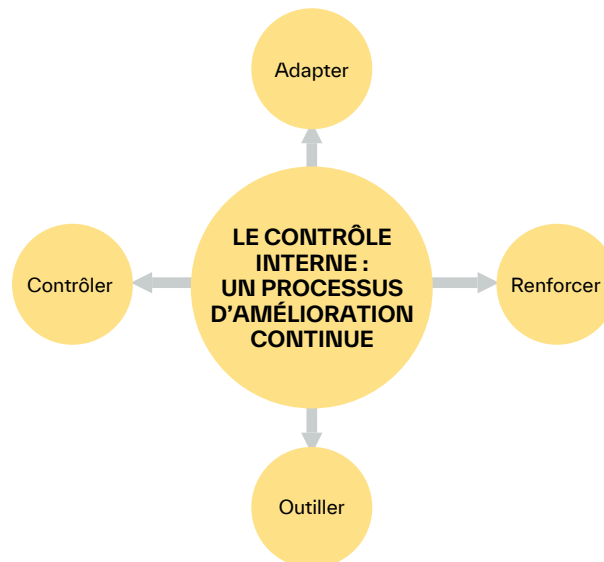
Ce cadre de référence est lui-même cohérent avec le référentiel COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission). Le Groupe a pris en compte que le COSO 2017 fait référence à la mise à jour par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) de son cadre de gestion des risques,

officiellement intitulé « Enterprise Risk Management - Integrating with Strategy and Performance ». Il s'agit d'une itération avancée du précédent modèle d'ERM (*Enterprise Risk Management*) datant de 2004. Ce cadre fournit une approche structurée sur laquelle s'appuie le Groupe pour l'aider à identifier, évaluer et gérer les risques stratégiques, opérationnels, financiers et de conformité.

La version de 2017 met l'accent sur l'importance d'intégrer la gestion des risques avec la stratégie globale de l'organisation et sa performance. L'idée est de lier explicitement le risque à la création de valeur et de performance au sein de l'entreprise. Le cadre COSO 2017 entend apporter une vision plus cohérente et plus alignée sur la prise de décision stratégique et la réalisation des objectifs dans lequel s'inscrit le Groupe.

2.2.2.3 Une démarche d'amélioration continue du dispositif

En 2023, le Groupe a poursuivi l'amélioration du dispositif de contrôle interne avec notamment :



1. Le renforcement de la structure de contrôle interne et la mise en place d'expertise de pilotage du dispositif.
2. La modification de l'organisation comptable pour accroître la ségrégation des tâches et les environnements de contrôle associés.
3. La mise en place de nouveaux comités de revue des affaires pour renforcer la structure de contrôle déjà existante.
4. La poursuite du programme d'éthique avec la mise en place de campagnes de sensibilisation aux risques de fraude qui partent du *top management*.

2.2.2.4 Organisation et acteurs du dispositif de contrôle interne

2.2.2.4.1 Les acteurs stratégiques du contrôle interne de la Société



Le Comité d'audit

Il s'assure que :

- les comptes sont établis en toute indépendance et audités dans les règles ;
- les risques de change, de liquidité et d'endettement sont correctement anticipés.

Le Comité d'audit est tenu informé des sujets relatifs à la gestion des risques.

La démarche d'évaluation et de traitement des risques fait notamment l'objet d'un échange spécifique annuel avec les membres du Comité et les commissaires aux comptes, au cours duquel la cartographie des risques majeurs ainsi que les plans d'action associés sont revus.

Le Comité RSE des nominations et rémunérations

(Ce comité devient le Comité des nominations et des rémunérations au 13 décembre 2023) - Il détermine la politique de rémunération attribuée ou attribuable au Président et s'assure :

- de l'application des bonnes pratiques éthiques dans la gestion des affaires du Groupe : les plans de conformité anti-corruption (loi Sapin II) et RGPD ainsi que la politique cadeaux et réceptions, le code de conduite de l'entreprise et fournisseurs ;
- de la mise en œuvre et du suivi des processus d'identification de conflits d'intérêts potentiels et d'alerte éthique.

Le Conseil d'administration

Dans le cadre du contrôle interne, le Conseil d'administration se réunit plusieurs fois par an afin d'étudier les propositions du management en matière d'endettement, de couvertures des risques de change, d'acquisitions éventuelles. Les prévisions budgétaires sont également présentées ainsi que leurs révisions successives en cours d'année.

Le Comité de direction (« GMB » et comités thématiques commerce, finance, chaîne d'approvisionnement)

Afin d'assurer l'approvisionnement adéquat en produits finis et solutions requises par le marché et la bonne anticipation du volume d'affaires et de leur rentabilité, les Comités thématiques se réunissent toutes les semaines en complément du GMB (General management board) pour :

- analyser le portefeuille d'opportunités commerciales, les chances de réalisation et le calendrier potentiel de ces réalisations ;
- revoir les contrats importants afin de préserver leur rentabilité, le niveau de prix de vente à proposer en fonction des coûts à engager pour la Société.

La direction des achats industriels

Elle est chargée :

- des achats de composants et matières premières nécessaires à la fabrication des produits ;
- de la négociation de sous-traitance industrielle d'assemblage.

Elle joue un rôle important dans le dispositif de contrôle interne en raison des flux financiers en jeu.

L'organisation mise en place par le Groupe permet :

1. une gestion centralisée des achats permettant d'animer les règles strictes de gestion (appels d'offres, demandes d'achat, approbations, etc.) et d'optimiser les stocks ;
2. un pilotage des fournisseurs, notamment par le biais d'indicateurs de performance, de revues et d'audits des fournisseurs, sur les aspects opérationnels (qualité, chaîne d'approvisionnement...) et les aspects responsabilité et de conformité éthique, sociale et environnementale, conformément aux objectifs RSE du Groupe.

La direction juridique du Groupe

Elle a pour mission de :

- veiller au respect du cadre réglementaire et légal qui s'impose dans les différents pays d'implantation ;
- protéger le patrimoine (notamment intellectuel) et les activités du Groupe dans son ensemble ;
- défendre ses intérêts.

Ses missions principales sont :

1. assistance juridique aux opérations, sur tous les types de réglementations, élaboration et mise à jour de contrats types (achat de biens et services, conditions de vente, opérations promotionnelles...), pilotage des cabinets d'avocats consultés, gestion des pré-contentieux et des contentieux ;
2. protection des titres de propriété intellectuelle en collaboration avec les départements R&D pour les brevets et marketing pour les marques ; veille juridique ;
3. coordination et adéquation du programme d'assurances avec les activités du Groupe ;
4. participation à la stratégie d'acquisition du Groupe ;
5. veille et rédaction de procédures sur les aspects fiscaux et douaniers revues par la direction juridique et fiscale : justification des schémas fiscaux choisis, des classements douaniers, etc. ;
6. traitement des aspects relatifs aux réglementations environnementales en collaboration étroite avec les départements opérationnels en charge de l'éco-conception des produits, des emballages et des processus de récupération de matériels usagés.

La direction des systèmes d'information (DSI)

En raison de l'importance croissante de la technologie dans le monde des affaires, la contribution de la DSI au contrôle interne est devenue indispensable et continue d'évoluer avec l'émergence de nouvelles technologies et menaces.

La DSI joue un rôle essentiel dans le dispositif de contrôle interne du Groupe. Les contributions de la DSI au contrôle interne touchent à la fois la gouvernance des systèmes d'information, la sécurité des données, la continuité des opérations et l'intégrité des systèmes informatiques.

La direction des systèmes d'information collabore donc étroitement avec les autres départements, services ou organisations, pour créer un système de contrôle interne holistique et efficace.

Le Groupe souhaite mettre en avant les points clés suivants qui sont contributeurs au contrôle interne :

1. Gouvernance des systèmes d'information :

- la DSI s'assure que les systèmes d'information sont alignés sur les objectifs stratégiques du Groupe ;
- elle établit des politiques et procédures pour la gestion et l'utilisation efficace des ressources informatiques ;
- elle évalue la performance des systèmes d'information et leur adéquation continue avec les besoins du Groupe.

2. Sécurité de l'information :

- la DSI met en œuvre des règles de filtrage, des outils d'analyse et des contrôles pour protéger les actifs informationnels contre les menaces internes et externes ;
- elle gère l'authentification des utilisateurs, les droits d'accès, la cryptographie et la protection contre toutes sortes de logiciels malveillants ;
- elle organise pour le personnel des formations et des campagnes de sensibilisation à la sécurité.

3. Gestion des risques informatiques :

- la DSI identifie et évalue les risques associés aux systèmes d'information, incluant les risques de cybersécurité et de continuité des affaires ;
- la DSI met en place un plan d'amélioration continue de ses outils et processus pour garantir la réduction de ces risques ;
- elle participe à l'élaboration de plans de réponse aux incidents et de reprise après sinistre.

4. Intégrité et fiabilité des données :

- elle veille à ce que les données stockées et traitées par les systèmes d'information soient exactes, complètes et accessibles en cas de besoin ;
- elle s'assure que les systèmes d'information fournissent des données fiables pour la prise de décision et la préparation des états financiers.

5. Support au contrôle opérationnel :

- la DSI développe et maintient des systèmes qui supportent les autres contrôles internes, comme les systèmes de gestion des commandes, des stocks et des factures ;
- elle s'assure que les systèmes sont configurés pour empêcher ou détecter les transactions non autorisées ou inhabituelles.

6. Conformité réglementaire :

- la DSI participe à ce que les systèmes d'information soient conformes aux exigences légales et réglementaires, y compris celles relatives à la confidentialité des données et à la protection de la vie privée.

7. Audit et monitoring :

- elle facilite la réalisation des audits informatiques internes et externes ;
- elle met en place des outils de *monitoring* et des tableaux de bord pour la surveillance continue des systèmes et des opérations informatiques.

1

2

3

4

5

6

2.2.2.4.2 Les composantes des contrôles comptables et financiers

La direction financière du Groupe est responsable des Centres de services partagés comptabilité et gestion (CSP), et de leur animation.

Cette organisation, centralisée en France, concourt à améliorer le niveau de contrôle interne du Groupe par :

- le partage des bonnes pratiques ;
- l'homogénéisation des procédures ;
- l'effet positif des travaux des CSP sur la séparation des tâches.

Elle contribue au bon pilotage du contrôle interne comptable et financier et vise à assurer :

1. la conformité des informations comptables et financières publiées avec les règles applicables ;
2. la fiabilité des comptes publiés et celle des autres informations communiquées au marché ;
3. la préservation des actifs ;
4. la prévention et la détection des fraudes et irrégularités comptables et financières.

Chaque mois, le contrôle de gestion consolide l'ensemble des informations provenant d'un outil de gestion unique et centralisé et établit les tableaux de bord pour le Comité de direction et le management du Groupe. Ces tableaux de bord incluent des analyses appropriées des écarts et tendances significatives.

Des délégations de pouvoirs sont établies au sein du Groupe afin de définir les périmètres de responsabilité en fonction des compétences, des moyens et de la proximité aux opérations nécessaires à la prise de décision. Des seuils et règles sont établis et définis pour chaque responsable, et repris dans les délégations de pouvoirs pour permettre une prise de décision efficace et fluide, tout en répondant aux enjeux et risques du Groupe.

Ainsi :

1. les engagements contractuels font l'objet de délégations managériales ;
2. la politique d'engagement de dépenses, basée sur un processus de commandes d'achats autorisées à certains profils d'acheteurs uniquement, comportant des paliers d'engagements et de délégations, s'applique au sein de nos systèmes d'information ;
3. les comptes bancaires de l'ensemble des filiales sont regroupés au sein d'un portail télématique unique permettant à la direction financière du Groupe de contrôler les mouvements de trésorerie et de valider les campagnes de règlements.

La direction financière assure ainsi un contrôle interne direct sur la qualité des comptes, la rentabilité du Groupe et l'utilisation de la trésorerie disponible.

La gestion des ressources financières fait l'objet, au-delà des procédures d'engagement de dépenses, d'une analyse mensuelle afin d'assurer :

1. la liquidité du Groupe ;
2. la couverture des risques de change ;
3. le suivi des relations bancaires comprenant le pilotage de la stratégie de couverture du risque client.

Pour le Groupe, le contrôle interne est un mécanisme essentiel pour la bonne gouvernance, la gestion des risques et la fiabilité du reporting financier. Sa mise en œuvre efficace permet de :

- se conformer aux réglementations légales et professionnelles ;
- renforcer la confiance des actionnaires, des investisseurs et des autres parties prenantes.

L'évolution rapide des technologies et des environnements d'affaires a rendu indispensable l'intégration des systèmes d'information dans les processus de contrôle interne.

Ainsi, la capacité du Groupe à s'adapter et à mettre à jour son système de contrôle interne face à de nouveaux risques et à des conditions changeantes est une composante essentielle de sa résilience organisationnelle et de son succès à long terme.

Les procédures de contrôle interne décidées par le Groupe, robustes et bien organisées, contribuent de manière significative à :

- la protection des actifs de l'entreprise ;
- la prévention et la détection des fraudes ;
- la promotion de l'efficacité et de l'efficience opérationnelles.

L'implication active de tous les niveaux de la direction et du personnel du Groupe est déterminante pour l'efficacité du système de contrôle interne.

1

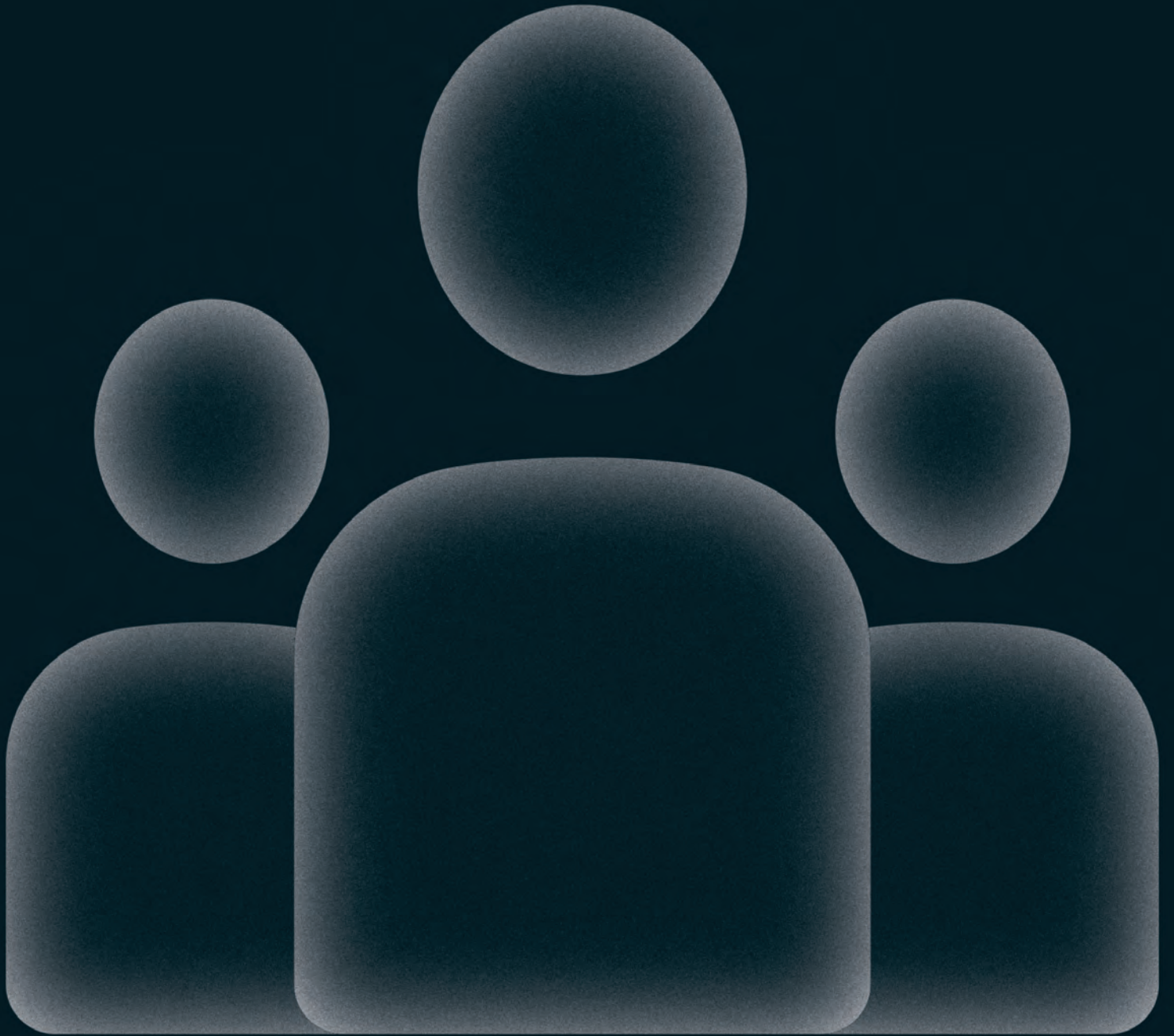
2

3

4

5

6





Rapport financier semestriel 2024

| | |
|--|-----------|
| 3.1 Bilan consolidé | 38 |
| Actif | 38 |
| Passif et capitaux propres | 38 |
| 3.2 Compte de résultat consolidé | 39 |
| Compte de résultat | 39 |
| Résultat par action | 39 |
| 3.3 État du résultat global consolidé | 40 |
| 3.4 Tableau de variation des capitaux propres | 40 |
| 3.5 Tableau de flux de trésorerie | 41 |

Comptes consolidés résumés au 30 juin 2024 (normes IFRS)

VusionGroup est une Société à conseil d'administration, cotée au compartiment A d'Euronext™ Paris (ISIN code FR 0010282822). Les comptes consolidés au 30 juin 2024 recouvrent une période de 6 mois et présentent un total bilan de 1 371 332 K€ et un résultat net consolidé de -24 426 K€. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 11 septembre 2024.

3.1 Bilan consolidé

Actif

| K€ | Notes | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|--|-------|------------------|------------------|------------------|
| Immobilisations incorporelles | 1 | 293 038 | 296 193 | 287 870 |
| Immobilisations corporelles | 2 | 92 608 | 36 168 | 19 972 |
| Droits d'utilisation | 2 | 10 584 | 9 468 | 8 128 |
| Actifs financiers | 3 | 20 486 | 20 379 | 20 576 |
| Impôts différés actif | 22 | 14 710 | 14 530 | 9 268 |
| ACTIFS NON COURANTS | | 431 426 | 376 739 | 345 814 |
| Stocks et en-cours | 4 | 155 315 | 124 994 | 158 733 |
| Créances clients | 5 | 208 219 | 131 686 | 126 002 |
| Impôts courants | 6 | 4 996 | | 4 818 |
| Autres débiteurs courants | 6 | 191 867 | 218 610 | 184 445 |
| Trésorerie & équivalents de trésorerie | 7 | 379 510 | 199 916 | 193 405 |
| ACTIFS COURANTS | | 939 907 | 675 206 | 667 404 |
| TOTAL ACTIF | | 1 371 332 | 1 051 945 | 1 013 218 |

Passif et capitaux propres

| K€ | Notes | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|---|-------|------------------|------------------|------------------|
| Capital | 8 | 31 917 | 31 917 | 31 702 |
| Réserves consolidées | | 227 472 | 248 562 | 259 341 |
| Capitaux propres - part Groupe | | 259 389 | 280 479 | 291 043 |
| Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | | -4 101 | -3 532 | -3 388 |
| CAPITAUX PROPRES | | 255 287 | 276 947 | 287 654 |
| Provisions non courantes | 10 | 12 324 | 12 392 | 3 615 |
| Impôts différés passif | 22 | 18 049 | 17 078 | 8 923 |
| Emprunts | 11 | 164 650 | 172 655 | 199 418 |
| Dettes locatives non courantes | 11 | 7 581 | 7 076 | 4 772 |
| Autres passifs non courants | 12 | 12 386 | 12 426 | 17 275 |
| PASSIFS NON COURANTS | | 214 990 | 221 627 | 234 003 |
| Dettes fournisseurs | 13 | 238 494 | 148 466 | 177 059 |
| Dettes locatives courantes | 11 | 3 883 | 3 373 | 2 732 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 14 | 658 678 | 401 533 | 311 770 |
| PASSIFS COURANTS | | 901 055 | 553 372 | 491 561 |
| TOTAL PASSIF | | 1 371 332 | 1 051 945 | 1 013 218 |

3.2 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat

| K€ | Notes | 30/06/2024 (6 mois) | 31/12/2023 (12 mois) | 30/06/2023 (6 mois) |
|--|-------|------------------------|-------------------------|------------------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 15 | 408 916 | 801 958 | 380 713 |
| Achats consommés | 16 | -300 727 | -579 312 | -281 848 |
| Charges externes | 17 | -37 305 | -62 379 | -30 859 |
| Charges de personnel | 18 | -42 189 | -67 596 | -28 828 |
| Impôts et taxes | | -1 237 | -2 828 | -1 172 |
| Dotations aux amortissements | 1&2 | -25 974 | -36 529 | -15 486 |
| Autres produits de l'exploitation | 20 | 162 | 931 | 259 |
| Autres charges de l'exploitation | 19 | 0 | -2 772 | -58 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | 1 647 | 51 473 | 22 721 |
| Autres produits financiers | 21 | 6 338 | 83 535 | 94 120 |
| Autres charges financières | 21 | -29 126 | -40 185 | -18 086 |
| Charge d'intérêts sur dettes locatives | 21 | -196 | -366 | -124 |
| RÉSULTAT FINANCIER | | -22 984 | 42 983 | 75 910 |
| Charge ou produit d'impôt | 22 | -3 089 | -14 887 | -7 093 |
| RÉSULTAT NET | | -24 426 | 79 569 | 91 539 |
| Dont part du Groupe | | -23 857 | 79 767 | 91 596 |
| Dont intérêts minoritaires | | -569 | -197 | -56 |

Résultat par action

| Résultat par action | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|--------------------------------|------------|------------|------------|
| Résultat part du Groupe en K€ | -23 857 | 79 767 | 91 596 |
| Nombre moyen pondéré d'actions | 15 958 658 | 15 897 494 | 15 850 808 |
| Actions gratuites ¹ | 271 198 | 238 746 | 223 700 |
| Bons de souscription d'actions | 1 761 200 | 1 761 200 | |
| Résultat par action (en euros) | | | |
| - Résultat de base | -1,49 | 5,02 | 5,78 |
| - Résultat dilué | -1,33 | 4,46 | 5,70 |

⁽¹⁾ Concernent les actions attribuées mais non livrées à la date de clôture. Au 30 juin 2024, cela correspond à 112 900 actions au titre du plan 2022, 125 848 actions au titre du plan 2023 et 32 450 actions au titre du plan 2024.

3.3 État du résultat global consolidé

| K€ | 30/06/2024 | 30/06/2023 |
|--|-----------------|---------------|
| RÉSULTAT NET | (24 426) | 91 539 |
| <i>Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat (recyclables)</i> | 1 317 | 252 |
| Écarts de conversion | 283 | 45 |
| Couverture de flux de trésorerie | 1 034 | 207 |
| Éléments non reclassés en résultat (non recyclables) | | |
| Gains et pertes actuariels liés aux engagements de retraite à prestations définies | 0 | 0 |
| RÉSULTAT GLOBAL | (23 109) | 91 791 |
| • revenant aux propriétaires de la société mère | (22 540) | 92 100 |
| • revenant aux participations ne donnant pas le contrôle | (569) | (56) |

3.4 Tableau de variation des capitaux propres

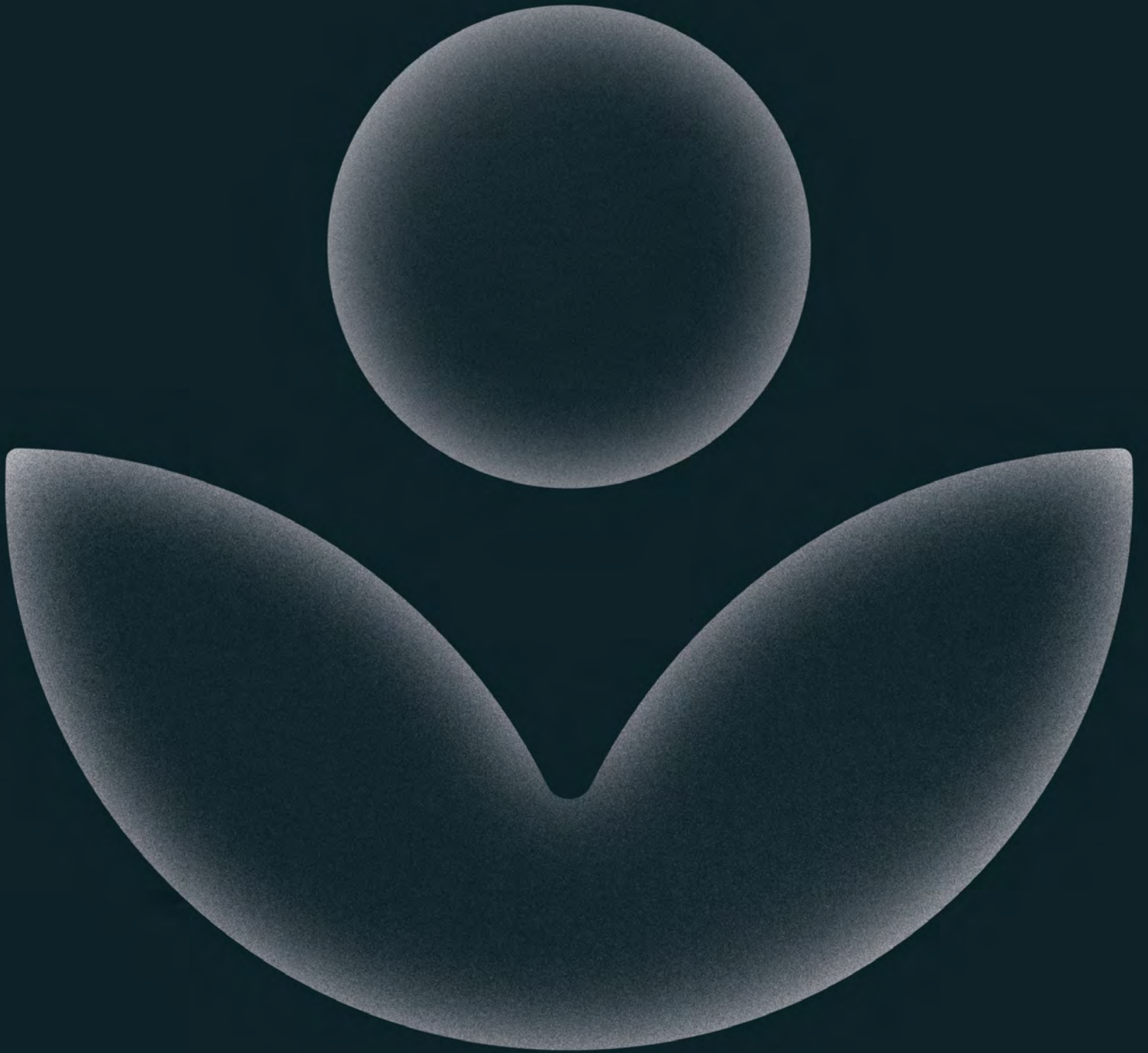
| K€ | Capital | Réserves consolidées et résultat | Capitaux propres part du Groupe | Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | Capitaux propres |
|---|---------------|----------------------------------|---------------------------------|---|------------------|
| Capitaux propres 31/12/2022 | 31 702 | 164 143 | 195 845 | (2 520) | 193 324 |
| Augmentation de capital | 215 | 9 319 | 9 534 | | 9 534 |
| Actions propres | | (4 521) | (4 521) | | (4 521) |
| Variation de périmètre | | | 0 | (815) | (815) |
| Autres variations | | (729) | (729) | | (729) |
| Transactions avec les actionnaires | 215 | 4 069 | 4 284 | (815) | 3 469 |
| Résultat 2023 | | 79 767 | 79 767 | (197) | 79 569 |
| Autres éléments du résultat global | | 585 | 585 | | 585 |
| Total du résultat global de la période | 0 | 80 352 | 80 352 | (197) | 80 154 |
| Capitaux propres 31/12/2023 | 31 917 | 248 562 | 280 479 | (3 532) | 276 947 |
| Augmentation de capital | | 6 477 | 6 477 | | 6 477 |
| Actions propres | | (547) | (547) | | (547) |
| Variation de périmètre | | | 0 | | 0 |
| Autres variations ¹ | | (4 481) | (4 481) | | (4 481) |
| Transactions avec les actionnaires | 0 | 1 449 | 1 449 | 0 | 1 449 |
| Résultat 30/06/2024 | | (23 857) | (23 857) | (569) | (24 426) |
| Autres éléments du résultat global | | 1 317 | 1 317 | | 1 317 |
| Total du résultat global de la période | 0 | (22 540) | (22 540) | (569) | (23 109) |
| Capitaux propres 30/06/2024 | 31 917 | 227 472 | 259 389 | (4 101) | 255 287 |

⁽¹⁾ Ce montant correspond principalement à la distribution de dividendes approuvée lors de l'assemblée générale du 19 Juin 2024 pour un montant de 4 771 K€.

3.5 Tableau de flux de trésorerie

| K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|---|-----------------|------------------|------------------|
| +/- Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires) | (24 426) | 79 569 | 91 539 |
| +/- Dotations nettes aux amortissements et provisions | 26 789 | 47 248 | 15 956 |
| -/+ Autres produits et charges calculés | 44 067 | (34 818) | (72 152) |
| -/+ Plus et moins-values de cession et résultat instruments financiers | 1 020 | (770) | (745) |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt | 47 450 | 91 229 | 34 598 |
| +/- Charge d'impôt (y compris impôts différés) | 762 | 1 190 | 6 239 |
| = CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT après coût de l'endettement financier net et avant impôts | 48 212 | 92 419 | 40 837 |
| - Impôts versés | | | |
| +/- Variation du B.F.R. lié à l'activité | 225 925 | 155 896 | 128 815 |
| = FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ | 274 137 | 248 315 | 169 652 |
| - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | (77 872) | (87 519) | (48 026) |
| + Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles | | | |
| - Décaissements liés aux acquisitions de droits d'utilisation | | | |
| + Encaissements liés aux cessions de droits d'utilisation | | | |
| - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières | (118) | (288) | (214) |
| + Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières | 12 | 283 | 12 |
| +/- Incidence des variations de périmètre | (1 517) | (80 673) | (80 673) |
| + Subventions d'investissement reçues | 0 | 0 | 0 |
| = FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT | (79 495) | (168 197) | (128 901) |
| + Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital | | | |
| + Émission d'emprunts | 46 | 278 952 | 128 181 |
| + Émission d'emprunts IFRS16 | | | |
| + Remboursement d'emprunts | (8 051) | (185 195) | (8 260) |
| + Remboursement de dettes locatives | (1 646) | (3 395) | (1 420) |
| - Distribution de dividendes | (4 771) | | |
| -/+ Rachats et reventes d'actions propres | (910) | (4 521) | 171 |
| = FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT | (15 332) | 85 841 | 118 672 |
| +/- Incidence des variations des cours des devises | 283 | 20 | 45 |
| = VARIATION DE LA TRÉSORERIE | 179 594 | 165 979 | 159 468 |
| TRÉSORERIE D'OUVERTURE | 199 916 | 33 937 | 33 937 |
| TRÉSORERIE DE CLÔTURE | 379 510 | 199 916 | 193 405 |

| | 30/06/2024 | 31/12/2023 | Éléments non cash | Variation BFR cash |
|-----------------|------------|------------|-------------------|--------------------|
| Stocks | 155 315 | 124 994 | 994 | (31 315) |
| Clients | 208 219 | 131 686 | (4) | (76 529) |
| Fournisseurs | (238 494) | (148 466) | – | 90 028 |
| Autres créances | 196 863 | 218 610 | 9 403 | 12 344 |
| Autres dettes | (658 678) | (401 533) | 25 747 | 231 398 |
| TOTAL | | | | 225 925 |





Notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés

| | |
|---|-----------|
| 4.1 Règles et méthodes comptables | 44 |
| 4.1.1 Base de préparation des états financiers consolidés | 44 |
| 4.1.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38) | 45 |
| 4.1.3 Immobilisations corporelles (IAS 16) | 46 |
| 4.1.4 Contrats de location (IFRS 16) | 47 |
| 4.1.5 Stocks (IAS 2) | 47 |
| 4.1.6 Actifs financiers, créances et autres actifs courants (IFRS 9) | 47 |
| 4.1.7 Instruments financiers (IFRS 9) | 48 |
| 4.1.8 Achats à terme | 48 |
| 4.1.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie | 48 |
| 4.1.10 Actions propres (IAS 32) | 49 |
| 4.1.11 Provisions (IAS 37) | 49 |
| 4.1.12 Plans d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites (IFRS 2) | 49 |
| 4.1.13 Avantage au personnel (IAS 19 révisée) | 49 |
| 4.1.14 Impôts différés (IAS 12) | 50 |
| 4.1.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20) | 50 |
| 4.1.16 Conversion des éléments en devises | 50 |
| 4.1.17 Résultat par action | 50 |
| 4.1.18 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients (IFRS 15) | 51 |
| 4.1.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8) | 51 |
| 4.2 Faits majeurs de la période | 51 |
| 4.3 Événements postérieurs à la clôture | 51 |
| 4.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés | 52 |
| 4.5 Autres informations | 61 |
| 4.6 Périmètre de consolidation | 63 |

4.1 Règles et méthodes comptables

4.1.1 Base de préparation des états financiers consolidés

4.1.1.1 Comptes consolidés Base de préparation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés résumés du groupe VusionGroup au titre de la période de 6 mois arrêtée le 30 juin 2024 sont établis selon les normes internationales d'information financière (les "IFRS") applicables à cette date et telles qu'approuvées par l'Union Européenne, à la date d'arrêt de ces états financiers le 11 septembre 2024.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2024 ont été préparés en conformité avec la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période du 01 janvier 2024 au 30 juin 2024 sont identiques à ceux utilisés pour la présentation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, à l'exception des nouvelles normes applicables en date du 1^{er} janvier 2024.

La devise de présentation des états financiers consolidés est l'euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique à l'exception d'un certain nombre de comptes d'actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers des filiales dont la liste figure en § 4.6. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les sociétés du Groupe ont établi des comptes semestriels au 30 juin 2024. Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du Groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le Groupe.

Les nouveaux textes d'applications obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2024 et appliqués pour la première fois par le Groupe VusionGroup :

Néant

Les nouveaux textes obligatoirement applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 et concernant le Groupe n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés. Ils concernent :

- amendement à la norme IAS1 - Présentation des états financiers : impact des covenants sur le classement d'une dette financière en passif courant ou non courant ;
- amendement à la norme IAS7/IFRS17 - Information à fournir sur les incidences des contrats d'affacturage inversé ;
- amendement IFRS16 - Dette de location dans une transaction de cession-bail.

Ces amendements aux normes et interprétations, applicables au 1^{er} janvier 2024, sont sans impact sur les comptes au 30 juin 2024.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe.

À noter, l'entrée en vigueur de l'impôt mondial minimum, avec la transposition de la Directive (UE) 2022/2523 du Conseil du 14 décembre 2022 - dite Directive Pilier 2 - dans le droit français et son application aux exercices ouverts à compter du 01 janvier 2024 pour une première déclaration au 30 juin 2026. Compte tenu des critères d'éligibilité, le Groupe n'est pas soumis à ces dispositions au titre de l'année 2024.

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRSIC (« International Financial Reporting Standard Interpretations Committee ») ainsi que par l'Union Européenne au 30 juin 2024, mais d'application non obligatoire au 30 juin 2024, n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

4.1.1.2 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre de la norme IFRS 3 révisée, qui apprécie notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition de titres. Selon les cas, les impacts sont pris en compte en résultat ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Dans ce contexte, le goodwill représente l'excédent résiduel de la contrepartie transférée sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition.

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de la société acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Ultérieurement, le goodwill est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au paragraphe ci-après intitulé « immobilisations incorporelles », conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en tant que résultat opérationnel.

Concernant les puts sur intérêts minoritaires émis après la première application des normes IFRS 3R et IAS 27R, le Groupe comptabilise les variations ultérieures de la dette en capitaux propres (transactions entre l'actionnaire de contrôle et les intérêts minoritaires, qui portent sur des titres de capital mais n'ont pas d'incidence sur le contrôle).

4.1.1.3 Estimations et jugements

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur. L'établissement des états financiers nécessite, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations significatives réalisées par VusionGroup pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus lors d'une acquisition (IFRS 3 - regroupement d'entreprises) ;
- les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable du goodwill ;
- l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers ;
- l'estimation des remises tarifaires sur les futurs volumes, du montant des redevances futures à verser aux clients et l'évaluation de la juste valeur des bons de souscription d'actions constituant une remise payées d'avance au client, dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires ;
- l'évaluation de la valeur recouvrable des créances et des stocks ;
- les estimations des passifs, notamment sur les litiges et les positions fiscales incertaines ;
- les hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- les dettes de put et complément de prix ;
- les droits d'utilisation et obligations locatives résultant de contrats de location ;
- la juste valeur des instruments en capitaux propres ;
- la charge relative aux paiements fondés sur actions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, VusionGroup révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

1

2

3

4

5

6

4.1.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- des frais de développement ;
- des brevets ;
- des logiciels ;
- un ERP ;
- des goodwills ;
- des bases clients ;
- des technologies.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et sont amorties.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations, sur les bases suivantes :

| | Durée d'amortissement |
|------------------------|-----------------------|
| Technologies | 15 ans |
| Frais de développement | 5 ans |
| Brevets | 10 ans |
| ERP | 6 à 10 ans |
| Base clients | 15 ans |
| Logiciels | 2 à 5 ans |

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Test de dépréciation

A chaque arrêté intermédiaire, conformément à la norme, le Groupe identifie les potentiels indices de pertes de valeur et réalise des tests supplémentaires en cas d'identification de tels indices. Les indicateurs de suivi de valeur font référence à des éléments externes comme l'évolution des taux d'actualisation, la croissance du marché et l'évolution des parts de marché et à des éléments internes tels que la performance à date par rapport à la dernière prévision de résultat de l'année.

La démarche retenue pour l'arrêté semestriel est de recenser les indices de perte de valeur sur la base de l'évolution de l'EBITDA ajusté et du résultat opérationnel courant comparé à la dernière prévision et aux performances du 1^{er} semestre de l'année précédente, de suivre et mesurer les impacts d'événements spécifiques (tels que le conflit Ukraine-Russie notamment) sur les flux de trésorerie future. Au 30 juin 2024 aucun indice de perte de valeur n'a été identifié et donc aucune dépréciation n'a été constatée.

Frais de développement

Les frais de développement engagés par VusionGroup sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé ou utilisé en interne et générera des avantages économiques futurs probables ;
- il existe un marché potentiel pour le produit ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Brevets

Concernant l'évaluation des brevets, en l'absence de marché actif, le Groupe a retenu la méthode du coût d'acquisition.

4.1.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

| | Durée d'amortissement |
|--|------------------------------|
| Outillages et matériels industriels | 3 à 5 ans |
| Agencements et installations | 5 à 10 ans |
| Mobilier, matériel de bureau et informatique | 1 à 10 ans |

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de frais de cession et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

4.1.4 Contrats de location (IFRS 16)

D'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019, IFRS 16 « Contrat de location » remplace la norme IAS17 « Contrats de locations » et interprétations y afférentes. Lors de la conclusion d'un contrat de location dont les paiements sont fixes, cette norme impose d'enregistrer un passif au bilan correspondant aux paiements futurs actualisés, en contrepartie de droits d'utilisation à l'actif amortis sur la durée du contrat.

Le Groupe a appliqué la méthode de transition dite « rétrospective modifiée » qui prévoit la comptabilisation d'un passif à la date de transition égal aux seuls loyers résiduels actualisés, en contrepartie d'un droit d'usage ajusté du montant des loyers payés d'avance ou enregistrés en charges à payer, et des coûts de remise en état.

Conformément aux diverses mesures de simplification prévus par la norme, le Groupe a exclu les contrats d'une durée résiduelle inférieure à douze mois.

Les contrats de location concernent les locaux de bureaux et entrepôts, les lignes de production et matériels industriels, les véhicules et le matériel informatique.

La durée du contrat généralement retenue pour le calcul du passif est celle du contrat initialement négocié, sans prise en compte des options de résiliation anticipée ou d'extension, sauf cas particulier. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque contrat par référence au taux d'emprunt marginal, pour la durée résiduelle du contrat.

1

2

3

4

4.1.5 Stocks (IAS 2)

Les stocks sont évalués, conformément à IAS 2, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valorisation des produits finis se compose des éléments suivants :

- prix de revient des composants valorisés au coût moyen unitaire pondéré ;
- coût de la prestation d'assemblage par le sous-traitant ;
- frais annexes constitués essentiellement des frais de stockage des composants ;
- frais de transit des étiquettes.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dès lors que la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur du stock, une provision pour dépréciation est constatée selon la méthode suivante :

La dépréciation des stocks est déterminée selon la catégorie du produit et les règles de rotation afférentes comme décrit ci-dessous :

Pour chaque catégorie, la règle consiste à :

- 1) calculer la rotation des produits concernés. Celle-ci donne le nombre de jours depuis qu'un article au sein d'une référence a dernièrement été consommé ;
- 2) seuls les produits n'ayant pas tourné depuis plus de 6 mois peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation.

A. Produits neufs, non reconditionnés :

- 50 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 6 mois,
- 80 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 12 mois,
- 100 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 18 mois,
- 100 % de la valeur brute pour les biens n'ayant jamais tourné.

Parmi ceux-là, sont exclus du calcul de la provision les catégories suivantes :

- produits pour lesquels il existe une commande ferme sur les 12 prochains mois ou une opportunité commerciale supérieure à 90 % sur les 6 prochains mois permettant de couvrir au moins 50 % des quantités en stocks ;
- produits faisant l'objet d'une action de reconditionnement visant à vendre ces produits ;
- produits innovants pour les futures gammes à venir ;

B. Produits reconditionnés ou à reconditionner :

- 50 % de la valeur brute pour les références représentant plus de 18 mois de la consommation passée ou future si la référence a tourné au cours des 12 derniers mois,
- 100 % de la valeur brute pour les références représentant plus de 18 mois de la consommation passée ou future si la référence n'a pas tourné au cours des 12 derniers mois,
- 100 % de la valeur brute pour les références n'ayant jamais tourné.

5

6

4.1.6 Actifs financiers, créances et autres actifs courants (IFRS 9)

Pour les actifs financiers, lors de la comptabilisation initiale d'un titre de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur du titre. Ce choix est fait pour chaque investissement. Au 31 décembre 2023, le Groupe détient une participation minoritaire (note 3 actifs financiers) sur lequel ce choix a été appliqué.

Pour les créances commerciales incluant les actifs de contrats, le Groupe a évalué les pertes effectivement encourues au cours des dernières années sur son portefeuille clients et a conclu que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2019 n'a pas d'impact substantiel sur les comptes du Groupe par rapport au modèle IAS 39.

Concernant la provision pour dépréciation des créances clients, la société estime, sur une base individuelle, le risque de pertes attendues (*Expected Credit Loss*).

4.1.7 Instruments financiers (IFRS 9)

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'actifs non financiers. Cette norme remplace IAS39 « Actifs financiers : comptabilisation et évaluation ».

Tous les instruments dérivés sont valorisés au bilan à leur juste valeur, selon la norme IFRS 9.

Les instruments financiers dérivés consistent en des contrats de change à terme.

La gestion des risques financiers par le groupe VusionGroup (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est décrite à la note 29 du présent rapport ainsi que le chapitre 2.1.4 de la section Facteurs de risques et incertitudes.

Des instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe VusionGroup dans le cadre de sa politique de gestion des risques de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Le Groupe a mis en place un contrat d'affacturage qui prévoit le transfert juridique des droits sur les créances cédées dans la mesure où la cession est effectuée conformément aux dispositions de l'art. 1346 - 1 du Code civil et aux articles L. 313-23 à L. 313-34 du Code Monétaire et Financier. Le contrat prévoit également le transfert substantiel du risque de crédit et de retard de paiement associé à ces mêmes créances compte tenu des agréments en garantie octroyés par la Société d'affacturage couvrant à la fois le risque d'impayé (dès la date d'échéance) ainsi que le risque d'insolvabilité du débiteur, limitant ainsi le droit de recours de la Société d'affacturage auprès du Groupe en cas d'impayé. Par ailleurs, le risque de dilution, conservé par le Groupe, a été analysé au regard du niveau réel des non-valeurs sur la base des données historiques sur le périmètre des créances cédées. Les modalités de la rémunération sont fixes et non révisables postérieurement à la cession des factures. Ainsi, le résultat de ces différentes analyses (transfert des droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie et transfert substantiel des risques et avantages) a permis de conclure sur le caractère déconsolidant du contrat.

4.1.8 Achats à terme

Le groupe VusionGroup a opté pour la comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour ses achats à terme.

Les contrats de change à terme utilisés par le groupe VusionGroup peuvent être qualifiés de couverture de flux futurs de trésorerie. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie libellés en devises. Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est ré-estimée. La juste valeur des contrats de change à terme de devises est déterminée par référence à ce que le Groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

La comptabilité de couverture est applicable, si et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la relation de couverture est composée uniquement d'éléments éligibles à la comptabilité de couverture ;
- une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès sa date de mise en place ;

- la relation de couverture respecte les critères d'efficacité suivants :
 - il existe une relation économique entre l'élément couvert et la couverture,
 - il n'y a pas de prépondérance du risque crédit dans la variation de juste valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert,
 - le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par l'entité et la quantité de l'instrument de couverture que l'entité utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en autres éléments du résultat global, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation. La part inefficace des dérivés de couverture est comptabilisée au compte de résultat.

La composante report/déport est exclue de la relation de couverture, et les variations de valeur sont comptabilisées en résultat au niveau du poste « autres produits et charges financiers ».

4.1.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité ;
- les comptes bancaires ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) sont comptabilisées à la juste valeur en date de clôture (niveau 1 de juste valeur).

Les comptes à terme sont comptabilisés au coût amorti.

4.1.10 Actions propres (IAS 32)

Selon IAS 32 « instruments financiers », si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du Groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

1

2

3

4

5

6

4.1.11 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

4.1.12 Plans d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites (IFRS 2)

La norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Le Groupe a mis en place des plans d'option de souscription, d'actions gratuites ou d'achat d'actions et a procédé à l'émission de bons de souscription au profit de certains salariés. Les prix d'option d'achat ou de souscription sont fixés par le Conseil d'Administration qui consent les options.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options ; le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la présence des bénéficiaires et de la réalisation des conditions de performance interne aux fins de périodes d'acquisition des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Les plans d'options de souscription d'actions ont été évalués par référence à la juste valeur des instruments attribués.

La juste valeur des actions gratuites attribuées correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. La charge globale du plan correspond à la juste valeur estimée multipliée par le nombre d'actions attribuées sur les périodes d'acquisition envisagées dans le plan, multipliée par la probabilité de réalisation des objectifs de performance.

4.1.13 Avantage au personnel (IAS 19 révisée)

Indemnités de fin de carrière

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de la période correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont désormais comptabilisés en « Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ».

4.1.14 Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à IAS 12 « Impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés à la clôture au 30 juin 2023.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, en considérant les délais de report en avant et les taux d'impôt applicables dans chaque pays.

4.1.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20. Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou en résultat.

Pour la quote-part relative aux frais de R&D immobilisés, la reconnaissance au compte de résultat du crédit d'impôt recherche généré est différée dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de R&D capitalisés sous-jacents. Pour la quote-part relative aux dépenses de recherche comptabilisées en charges, la reconnaissance au compte de résultat du crédit d'impôt recherche est immédiate. Le Groupe a opté pour la comptabilisation de la totalité du crédit d'impôt recherche en diminution des dépenses constatées au compte de résultat, au poste des autres charges externes.

4.1.16 Conversion des éléments en devises

Les comptes consolidés au 30 juin 2024 ont été établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société mère.

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions en devises constatées dans le compte de résultat sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération, à l'exception des opérations pour lesquelles la Société dispose de couverture (USD).

Ces dernières sont comptabilisées au cours de couverture. Les éléments monétaires exprimés en devises, comptabilisés au bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture à l'exception des dettes libellées en USD lesquelles sont converties au taux de couverture. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société mère sont convertis en euros :

- les actifs et passifs sont convertis en euros, au taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours ;
- les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

4.1.17 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture.

4.1.18 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients (IFRS 15)

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients ».

Les revenus du Groupe peuvent être répartis en revenus de biens et de services. Le fait générateur est le transfert du contrôle au client. Selon les prestations rendues, cela se traduit par :

- lorsque le Groupe est en charge de l'installation des systèmes d'étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lorsque le système devient opérationnel. À la clôture des comptes, les installations facturées mais non terminées donnent lieu à la constatation d'un passif sur contrat constaté d'avance, les installations terminées mais non facturées donnent lieu à la constatation d'un actif sur contrat ;
- lorsque le Groupe ne livre que les étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue en fonction de du transfert du contrôle au client, en tenant compte des dispositions contractuelles et des incoterms ;
- les droits substantiels accordés au client conduisent à différer le chiffre d'affaires sur des périodes ultérieures ;
- la formation est facturée et reconnue lors de la réalisation de la prestation, indépendamment de la livraison des étiquettes ;
- les remises forfaitaires annuelles accordées aux clients sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires ;
- les contrats de maintenance sont facturés par avance pour des périodes de trois à six mois. Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour annuler le chiffre d'affaires lié à l'exercice suivant *pro rata temporis* ;

- les frais correspondants à des développements spécifiques engagés dans le cadre d'acquisition de nouveaux contrats clients sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, et les contreparties payées aux clients sont comptabilisées en réduction du chiffre d'affaires lorsqu'applicable, à l'exception de ceux répondant aux critères suivants :

- les coûts d'obtention de contrat (incrémentaux spécifiques),
- les coûts d'exécution de contrat.

À la clôture de chaque exercice, les coûts incrémentaux spécifiques d'obtention des contrats sont capitalisés et amortis au rythme de la reconnaissance attendue du chiffre d'affaires (conformité IFRS 15).

Principal ou Agent

Le Groupe a mené une analyse de la nature de ses relations vis-à-vis de ses clients afin de déterminer s'il agit en tant que principal ou en tant qu'agent dans la réalisation du contrat ou d'une partie du contrat quand le Groupe est amené à revendre des équipements, des logiciels ou des services. Dans le référentiel actuel, le Groupe prend comme principaux critères les notions de risques et avantages pour déterminer s'il agit en tant que principal ou agent, et notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit, la responsabilité contractuelle vis-à-vis des fournisseurs et la valeur ajoutée apportées aux prestations ou aux produits des fournisseurs.

Sous IFRS 15, le Groupe est considéré comme agissant en tant que principal puisqu'il contrôle les biens ou les services avant de les transférer à son client.

4.1.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe VusionGroup ne présente qu'un seul secteur opérationnel correspondant à une activité homogène d'installations et à la maintenance d'étiquettes électroniques de gondes.

Les résultats opérationnels sont examinés au niveau du Groupe. L'objectif est de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources et à l'évaluation de la performance. Des informations isolées au niveau plus faible ne sont pas disponibles, compte-tenu du pilotage global des activités, technologies et zones géographiques.

4.2 Faits majeurs de la période

Les faits marquants sont présentés en page 5 du présent rapport.

4.3 Événements postérieurs à la clôture

Le 30 juillet 2024, VusionGroup a décidé de lancer un programme de rachat d'actions et a ainsi confié à un prestataire de services d'investissement un mandat de rachat d'actions pour un montant maximum de 5 millions d'euros, sur une période débutant le 30 juillet 2024 et se terminant le 9 août 2024.

1

2

3

4

5

6

4.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés

| | | |
|------------------|--|-----------|
| NOTE 1 - | Immobilisations incorporelles | 53 |
| NOTE 2 - | Immobilisations corporelles | 53 |
| NOTE 3 - | Actifs financiers | 54 |
| NOTE 4 - | Stocks | 54 |
| NOTE 5 - | Créances clients | 55 |
| NOTE 6 - | Autres débiteurs courants et impôts courants | 55 |
| NOTE 7 - | Trésorerie et équivalents de trésorerie | 55 |
| NOTE 8 - | Capital | 56 |
| NOTE 9 - | Autres instruments de capitaux propres | 56 |
| NOTE 10 - | Provisions non courantes | 56 |
| NOTE 11 - | Emprunts et dettes locatives | 57 |
| NOTE 12 - | Autres passifs non courants | 57 |
| NOTE 13 - | Fournisseurs | 57 |
| NOTE 14 - | Autres dettes et comptes de régularisation | 58 |
| NOTE 15 - | Chiffre d'affaires | 58 |
| NOTE 16 - | Achats consommés | 59 |
| NOTE 17 - | Charges externes | 59 |
| NOTE 18 - | Charges de personnel | 59 |
| NOTE 19 - | Détail des autres charges d'exploitation | 59 |
| NOTE 20 - | Détail des autres produits d'exploitation | 59 |
| NOTE 21 - | Produits et charges financiers | 60 |
| NOTE 22 - | Impôts sur le résultat et impôts différés | 60 |
| NOTE 23 - | Résultat Net - Résultat par action | 60 |
| NOTE 24 - | Engagements hors bilan | 61 |
| NOTE 25 - | Degré d'exposition aux risques du marché | 61 |
| NOTE 26 - | Dépenses de recherches et développement | 61 |
| NOTE 27 - | Transactions avec les parties liées | 61 |
| NOTE 28 - | Rémunération des dirigeants et le montant global des engagements de retraite contractés à leur profit | 62 |
| NOTE 29 - | Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie | 62 |

Note 1 - Immobilisations incorporelles

| Actif brut immobilisé en K€ | À l'ouverture | Augmentation | Virement poste à poste | Diminution | À la clôture |
|---|----------------|---------------|---------------------------|------------|----------------|
| Goodwill | 122 849 | | | | 122 849 |
| Développements | 155 075 | | 15 471 | | 170 546 |
| Concessions, brevets, droits similaires | 97 800 | 83 | 7 201 | (6) | 105 078 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 26 553 | 15 482 | (22 672) | | 19 363 |
| TOTAL | 402 277 | 15 565 | – | (6) | 417 836 |

Au 30 juin 2024, le montant des *goodwill* se répartit comme suit :

- fusion SES-ESL : 12,6 M€ ;
- acquisition SES-Imagotag GmbH : 13,4 M€ ;
- acquisition Pervasive Displays Inc (PDi) : 18,3 M€ ;
- acquisition Findbox (devenue Captana GmbH) : 6,7 M€ ;
- acquisition Market Hub : 0,3 M€.
- acquisition In the Memory : 63.2 M€
- acquisition Belive : 8.3 M€

Les frais de développement représentent le coût des dépenses de recherche et d'innovation engagées par le Groupe et ayant permis d'améliorer et de diversifier son offre de produits. Le virement de poste à poste sur l'exercice correspond à :

- l'activation des frais de développement engagés principalement dans le cadre du développement permanent du logiciel Cloud, de nouvelles références de la gamme Vusion et du programme Captana pour un montant de 15 471 K€
- l'activation d'une partie des projets de développement des systèmes d'informations et de l'infrastructure informatique du Groupe pour un montant de 7 201 K€

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux dépenses engagées dans le cadre des projets de développement de solutions commercialisables pour un montant de 11 247K€ et de développement de l'infrastructure informatique du groupe pour un montant de 4 235 K€.

| Amortissements en K€ | À l'ouverture | Augmentation | Virement poste à poste | Diminution | À la clôture |
|---|----------------|---------------|---------------------------|------------|----------------|
| Recherche et développement | 67 527 | 13 107 | | | 80 634 |
| Concessions, brevets, droits similaires | 38 558 | 5 606 | | | 44 164 |
| TOTAL | 106 085 | 18 713 | – | – | 124 798 |

Note 2 - Immobilisations corporelles

| Actif brut immobilisé en K€ | À l'ouverture | Augmentation | Virement poste à poste | Diminution | À la clôture |
|--|---------------|---------------|---------------------------|------------|----------------|
| Constructions et agencements | 4 429 | 600 | | | 5 029 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 27 048 | 28 779 | 15 641 | | 71 468 |
| Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours | 45 217 | 32 928 | (15 641) | | 62 504 |
| TOTAL | 76 695 | 62 307 | – | – | 139 002 |

L'augmentation des immobilisations corporelles concerne principalement les lignes de production industrielles pour un montant total de 59 399K€ dont 30 620 K€ en cours au 30 juin 2024. Ce montant inclut les acquisitions réalisées pour la nouvelle gamme EdgeSense entièrement pré-financées par les clients,

| Amortissements en K€ | À l'ouverture | Augmentation | Virement poste à poste | Diminution | À la clôture |
|---|---------------|--------------|---------------------------|------------|---------------|
| Constructions et agencements | 2 550 | 261 | | | 2 811 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 20 120 | 3 324 | | | 23 444 |
| Autres immobilisations corporelles | 17 857 | 2 282 | | | 20 139 |
| TOTAL | 40 527 | 5 867 | – | – | 46 394 |

Droit d'utilisation

| Actif brut immobilisé en K€ | À l'ouverture | Augmentation | Virement poste à poste | Diminution | À la clôture |
|---|---------------|--------------|---------------------------|--------------|---------------|
| Locaux et agencements | 15 051 | 2 605 | | (337) | 17 319 |
| Ligne de production et matériels industriels | 14 727 | | | | 14 727 |
| Véhicules et autres immobilisations corporelles | 1 876 | 56 | | (170) | 1 762 |
| TOTAL | 31 654 | 2 661 | – | (507) | 33 808 |

L'augmentation des droits d'utilisation sur l'exercice s'explique principalement par :

- le renouvellement ou l'extension des locaux en France et en Autriche ;

La diminution des droits d'utilisation s'explique par :

- la terminaison des baux de bureaux au sein de certaines filiales ;
- la terminaison de contrats de locations de véhicules.

| Amortissements en K€ | À l'ouverture | Augmentation | Virement poste à poste | Diminution | À la clôture |
|---|---------------|--------------|---------------------------|--------------|---------------|
| Locaux et agencements | 6 477 | 1 229 | | (278) | 7 428 |
| Ligne de production et matériels industriels | 14 727 | | | | 14 727 |
| Véhicules et autres immobilisations corporelles | 981 | 258 | | (170) | 1 069 |
| TOTAL | 22 185 | 1 487 | – | (448) | 23 224 |

Note 3 - Actifs financiers

| Actifs financiers en K€ | À l'ouverture | Augmentation | Diminution | À la clôture |
|--|---------------|--------------|-------------|---------------|
| Titres de participation non consolidés | 18 668 | | | 18 668 |
| Dépôts et cautions | 955 | 123 | (42) | 1 036 |
| Autres prêts | 652 | 38 | | 690 |
| Divers | 104 | | (12) | 92 |
| TOTAL | 20 379 | 118 | (12) | 20 486 |

Le montant des titres de participation non consolidés correspond à la valeur des titres reçus en échange de la participation du Groupe dans la JV BOE Technology cédée à la société Yi-yun au cours du second semestre 2022. Depuis cette date, le pourcentage de détention demeure inférieur à 10 %.

Note 4 - Stocks

| État des stocks en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|-----------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Stock de matières premières | 26 485 | 16 916 | 16 928 |
| Stock de produits finis | 126 729 | 105 493 | 134 831 |
| Stock de marchandises | 14 517 | 14 007 | 16 499 |
| Dépréciation du stock | (12 416) | (11 422) | (9 525) |
| TOTAL | 155 315 | 124 994 | 158 733 |

Note 5 - Créances clients

| État des créances clients en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|---------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Créances clients brutes | 209 102 | 132 573 | 127 254 |
| Provision pour dépréciation | (883) | (887) | (1 252) |
| TOTAL | 208 219 | 131 686 | 126 002 |

L'augmentation des créances clients est corrélée à celle du chiffre d'affaires. La valeur des créances clients exprimée en jours de chiffre d'affaires augmente au 30/06/2024 par rapport au 31/12/2023 du fait principalement de facturations importantes dues à fin juin et en retard de règlement de quelques jours.

La provision pour dépréciation des créances clients se décompose de la façon suivante :

| Détail de la provision pour dépréciation des créances clients en K€ | Valeur brute | Dépréciation |
|---|----------------|--------------|
| Créances échues à <90 jours | 18 694 | 0 |
| Créances échues entre 91 jours et 360 jours | 15 517 | (36) |
| Créances échues > 361 jours | 3 462 | (847) |
| Créances non échues | 171 430 | |
| TOTAL | 209 102 | (883) |

Note 6 - Autres débiteurs courants et impôts courants

Les créances d'impôts courants s'élèvent à 4 996 K€ au 30 juin 2024. Elles correspondent aux versement des acomptes d'impôts sur les sociétés.

Les autres débiteurs courants se décomposent comme suit :

| État des autres débiteurs courants en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| Créances fiscales | 6 942 | 23 651 | 14 887 |
| Créances sociales | 58 | 59 | 64 |
| Fournisseurs - Avances et acomptes | 23 561 | 23 399 | 158 |
| Fournisseurs - Avoirs à recevoir | 2 851 | 4 383 | 1 111 |
| Instruments financiers | 13 | 0 | |
| Autres débiteurs courants | 153 034 | 162 570 | 163 738 |
| Charges constatées d'avance | 5 407 | 4 549 | 4 488 |
| TOTAL | 191 867 | 218 610 | 184 445 |

Les créances fiscales, hors impôts courants, correspondent principalement à des créances de TVA sur achats.

Le montant en autres débiteurs courants pour 153 034 K€ correspond à la remise payée d'avance au titre des BSA Walmart comptabilisée en Actif de contrat et qui est rapportée en réduction du chiffre d'affaires au fur et à mesure des livraisons tel que cela est décrit au paragraphe II.2 Faits majeurs de l'exercice de la section 6.1.2 du document d'enregistrement universel 2023.

L'essentiel des avoirs à recevoir le sont de la part de nos principaux fournisseurs d'assemblage de produits finis et de composants pour un montant de 2 328 K€ au 30 juin 2024.

Le montant comptabilisé en instruments financiers pour 13 K€ correspond à la juste valeur des instruments de couverture de taux souscrits au cours du premier semestre 2024.

Les charges constatées d'avance concernent les charges d'exploitation courantes de l'entreprise facturées mais relatives à une période ultérieure, et principalement le second semestre 2024.

Note 7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

| Trésorerie disponible en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|---------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Valeurs mobilières de placement | 29 | 15 | 29 |
| Trésorerie - comptes débiteurs | 379 481 | 199 901 | 193 376 |
| TOTAL | 379 510 | 199 916 | 193 405 |

Note 8 - Capital

| Mouvement des titres | Nombre | Valeur nominale en € | Capital en € |
|----------------------------|-------------------|----------------------|-------------------|
| Titres en début de période | 15 958 658 | 2 | 31 917 316 |
| Titres émis | 0 | 2 | 0 |
| TOTAL | 15 958 658 | 2 | 31 917 316 |

Au 30 juin 2024, la Société détient un total de 55 382 titres d'autocontrôle, dont 8 771 relatifs au contrat de liquidité conclu au cours de l'exercice 2021 et 46 611 sont relatifs au nouveau programme de rachat conclu en octobre 2023. Les actions propres sont retraitées en moins des capitaux propres en application d'IAS 32.

Note 9 - Autres instruments de capitaux propres

Options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

Attributions d'options de souscriptions

Le Conseil d'administration a, lors de la séance du 29 juin 2020, approuvé le principe d'un plan d'actions gratuites ayant pour effet d'attribuer 470 000 actions à émettre sous réserve de conditions de performance et de conditions de présence continue.

L'acquisition définitive des actions est soumise à une condition de présence du bénéficiaire et prévue comme suit :

- en 2022 : Livraison des Actions de la Tranche 1 en 2022 si les conditions de performance sont remplies (Target 2020) ;
- en 2023 : Livraison des actions de la Tranche 2 en 2023 si les conditions de performance sont remplies (Target 2021) ;
- en 2024 : Livraison des actions de la Tranche 3 en 2024 si les conditions de performance sont remplies (Target 2022) ;
- en 2025 : Livraison des actions de la Tranche 4 en 2025 si les conditions de performance sont remplies (Target 2023).

Pour les actions gratuites livrées au cours des années 2022 à 2025 (Target 2020 à Target 2023), les actions gratuites ne seront soumises à aucune période de conservation à compter de la date de livraison des actions (étant donné le délai de 2 ans entre l'attribution et l'acquisition).

Le Conseil d'administration a lors de la séance du 13 décembre 2023 approuvé la mise en place d'un nouveau plan d'actions gratuites pour la période 2023-2028 dans la limite de 4,5 % du capital de la Société.

Lors de cette séance, le Conseil a décidé l'attribution de 32 450 actions gratuites aux salariés du Groupe avec des conditions de performance et de condition de présence continue (Tranche 1). La livraison desdites actions est prévue pour 2025.

Le Conseil d'administration a lors de la séance du 19 juin 2024 attribué 5 564 actions gratuites au Président Directeur Général, soumises à condition de performance et de présence continue. La livraison desdites actions est prévue en 2026.

Le Conseil d'administration a lors de la séance du 24 juillet 2024 approuvé l'attribution de 139 422 actions gratuites à des salariés du Groupe soumises à condition de performance et de présence continue. La livraison desdites actions est prévue en 2026.

Note 10 - Provisions non courantes

| Nature des provisions non courantes en K€ | À l'ouverture | Dotations | Reprise utilisée | À la clôture |
|---|---------------|-----------|------------------|---------------|
| Provisions pour garantie | 1 042 | | (72) | 970 |
| Provisions pour remises en état des biens loués | 870 | | | 870 |
| Provision pour engagements de retraite | 871 | 93 | | 964 |
| Autres provisions pour risques | 9 610 | | (88) | 9 522 |
| TOTAL | 12 392 | 93 | (160) | 12 324 |

Les provisions pour remises en état des biens loués sont relatives aux contrats de locations dans le cadre de la norme IFRS 16. La contrepartie est comptabilisée en immobilisations corporelles, en augmentation du droit d'utilisation.

Les autres provisions pour risques concernent essentiellement des problèmes qualité identifiés au cours de l'exercice précédent et liés à des lancements de nouveaux produits commercialisés ces dernières années.

Les causes ont été traitées et le Groupe n'anticipe pas de nouveaux problèmes qualité sur ces produits.

Il n'existe pas de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage dont la Société a connaissance, qui soit en cours ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 11 - Emprunts et dettes locatives

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

| Emprunts et dettes locatives en K€ | Avec impact sur la trésorerie | | | Sans impact sur la trésorerie | | À la clôture |
|---|-------------------------------|--------------|----------------|-------------------------------|--------------|----------------|
| | À l'ouverture | Augmentation | Diminution | Écarts de conversion | Autres | |
| Emprunts obligataires | 49 852 | | | | 46 | 49 898 |
| Autres emprunts auprès des établissements de crédit | 122 803 | | (8 051) | | | 114 752 |
| Dettes locatives courantes et non courantes | 10 450 | | (1 646) | | 2 661 | 11 465 |
| TOTAL | 183 104 | 0 | (9 697) | 0 | 2 707 | 176 114 |

La diminution avec impact sur la trésorerie correspond principalement au remboursement du PGE pour un montant de 7 618 K€.

Au 30 juin 2024, le Groupe respecte le ratio de levier consolidé (covenant) désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'EBITDA inférieur à 3,5 pour l'Europ de 10 M€ à maturité en juillet 2025, et inférieur à 2,5 pour le crédit bancaire de 150 M€ et la tranche Europ de 40 M€ levés en décembre 2023. Pour rappel, l'application de la norme IFRS16 est exclue de la définition de la dette financière pour le besoin du calcul des covenants.

| Emprunts et dettes locatives en K€ | 30/06/2024 | À moins d'un an | 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|---|----------------|-----------------|----------------|---------------|
| Emprunts | 164 650 | 2 182 | 122 468 | 40 000 |
| Concours bancaires | 0 | | | |
| Dettes locatives courantes et non courantes | 11 464 | 7 581 | 3 883 | |
| TOTAL | 176 114 | 9 763 | 126 351 | 40 000 |

Note 12 - Autres passifs non courants

| Autres passifs non courants en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Autres dettes - complément de prix | 8 412 | 8 412 | 13 482 |
| Crédit impôt recherche | 3 975 | 4 014 | 3 792 |
| Autres provisions et subventions d'exploitation | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 12 386 | 12 426 | 17 275 |

Le montant des autres dettes relatives aux compléments de prix correspond principalement au montant estimé de l'*earn out* dans le cadre de l'acquisition de la société In The Memory soit 7.9 M€.

Note 13 - Fournisseurs

| Etat des dettes fournisseurs en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|---------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Dettes fournisseurs | 150 381 | 101 927 | 120 699 |
| Fournisseurs - factures non parvenues | 88 113 | 46 539 | 56 360 |
| TOTAL | 238 494 | 148 466 | 177 059 |

L'augmentation des dettes fournisseurs est en corrélation avec l'augmentation de l'activité. L'augmentation des factures non parvenues s'explique principalement par les encours relatifs aux investissements industriels en cours et non facturés par les fournisseurs au 30 juin 2024.

Note 14 - Autres dettes et comptes de régularisation

| Etat des autres dettes en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Clients - avances et acomptes | 473 814 | 245 356 | 187 517 |
| Clients - avoirs à établir | 3 037 | 1 244 | 1 754 |
| Dettes sociales et fiscales | 25 893 | 28 471 | 22 196 |
| Juste valeur des bons de souscription d'actions | 127 839 | 114 828 | |
| Instruments financiers | | | 87 435 |
| Produits constatés d'avance et autres dettes | 28 093 | 11 634 | 12 868 |
| TOTAL | 658 678 | 401 533 | 311 770 |

L'augmentation des avances et acomptes clients correspond à la politique continue de développer le Groupe en négociant des termes contractuels satisfaisants permettant de gérer de grands contrats sans risque de financement.

La juste valeur des bons de souscription correspond à la réévaluation faite à chaque clôture de la juste valeur des BSA accordés à Walmart tel que décrit au paragraphe II.2 Faits majeurs de l'exercice de la section 6.1.2 du document d'enregistrement universel 2023. Aucun bon de souscription accordé à Walmart n'a encore été exercé à ce jour.

Les produits constatés d'avance correspondent à des ventes réalisées au cours du premier semestre mais dont les obligations contractuelles n'étaient pas intégralement remplies au 30 juin 2024. Le produit de ces ventes sera reconnu sur le second semestre de l'année.

Note 15 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la période s'analyse de la manière suivante :

| Chiffre d'affaires en M€ | 30/06/2024 | | 30/06/2023 | |
|-----------------------------|--------------|------|--------------|------|
| EMEA | 238,4 | 58 % | 317,8 | 83 % |
| France | 40,9 | | 93,1 | |
| EMEA | 197,5 | | 224,7 | |
| Amériques et Asie-Pacifique | 170,5 | 42 % | 62,9 | 17 % |
| TOTAL | 408,9 | | 380,7 | |

| Chiffre d'affaires en M€ | 30/06/2024 | | 30/06/2023 | |
|---|--------------|------|--------------|------|
| Ventes d'étiquettes électroniques | 364,9 | 89 % | 327,7 | 80 % |
| Prestations de services, logiciels et autres solutions à valeur ajoutée | 44,0 | 11 % | 53,0 | 13 % |
| TOTAL | 408,9 | | 380,7 | |

En termes de géographie, la croissance a été tirée par l'Amérique du Nord. Conformément aux prévisions annoncées, la répartition du CA au 1^{er} semestre est de :

- 58 % pour la zone EMEA, soit 238 M€, en recul de 25 % compte tenu de la finalisation, prévue et annoncée, de la phase de déploiement d'un grand client européen. Cet effet de cycle ne sera que temporaire en 2024 car les nombreux contrats signés ces derniers mois en Europe généreront à nouveau une croissance robuste en 2025.

- 42 % pour la zone Amériques et Asie-Pacifique qui s'élève à 170 M€ et 192 M€ en données ajustées, en hausse de 205 %, principalement tirée par les États-Unis, qui deviennent en 2024 le premier marché du Groupe. La croissance devrait y continuer à un rythme soutenu dans les trimestres à venir. Cette excellente dynamique est tirée par l'accélération du rythme du déploiement chez Walmart mais aussi par la conclusion en cours de plusieurs nouveaux contrats importants.

Note 16 - Achats consommés

Le montant des achats consommés est composé des éléments suivants :

- consommation des achats de matières premières et de marchandises ;
- consommation des stocks de produits finis ;
- frais de transport et frais accessoires liés à ces achats.

1

Note 17 - Charges externes

| Autres charges externes en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Charges externes variables | (11 625) | (20 791) | (8 293) |
| Charges de personnel externes et frais de recrutement | (3 851) | (7 234) | (3 940) |
| Frais de voyages et déplacement | (4 263) | (7 361) | (3 612) |
| Marketing | (5 508) | (7 304) | (4 695) |
| Honoraires | (7 096) | (10 832) | (4 297) |
| Frais informatiques telecoms | (3 976) | (6 315) | (4 580) |
| Autres charges externes | (987) | (2 542) | (1 442) |
| TOTAL | (37 305) | (62 379) | (30 859) |

2

3

4

5

Note 18 - Charges de personnel

| Charges de personnel en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Charges de personnel | (34 104) | (55 134) | (24 402) |
| Actions gratuites (IFRS2) | (8 035) | (12 446) | (4 365) |
| Engagement retraite | (50) | (16) | (60) |
| TOTAL | (42 189) | (67 596) | (28 828) |

6

La charge IFRS 2 constatée au 30 juin 2024 est relative aux plans d'AGA émis par VusionGroup SA aux salariés du Groupe en 2022 et 2023 ainsi qu'au nouveau plan émis en 2024.

La charge IFRS 2 constatée en 2023 est relative aux plans d'AGA émis par VusionGroup SA aux salariés du Groupe en 2021, 2022 et 2023 ainsi qu'au plan de RSU émis par la filiale US et exerçables en 2024 au titre de la performance 2023. L'augmentation de la charge entre 2023 et 2024 provient du nombre plus important d'AGA distribuées à un cours supérieur en 2024 comparé aux attributions réalisées en 2023.

Note 19 - Détail des autres charges d'exploitation

Néant.

Note 20 - Détail des autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont non-significatifs sur la période.

Note 21 - Produits et charges financiers

| Résultat financier en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Instruments financiers | 0 | 3 551 | 2 356 |
| Gains de change | 5 642 | 30 019 | 14 968 |
| Autres produits financiers | 696 | 49 965 | 76 796 |
| Autres produits financiers | 6 339 | 83 535 | 94 120 |
| Instruments financiers | (1 020) | | |
| Charges d'intérêts bancaires | (5 847) | (12 425) | (4 596) |
| Charges d'intérêts sur dettes locatives | (196) | (366) | (124) |
| Pertes de change | (8 930) | (26 269) | (12 579) |
| Autres charges financières | (13 329) | (1 491) | (911) |
| Autres charges financières | (29 323) | (40 552) | (18 210) |
| TOTAL | (22 984) | 42 983 | 75 910 |

Note 22 - Impôts sur le résultat et impôts différés

| En K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|----------------------------------|----------------|-----------------|----------------|
| Charge ou produit d'impôt | (3 089) | (14 887) | (7 093) |

La charge d'impôt a été prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux annuel moyen attendu.

| Montants des impôts différés en K€ | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|---|---------------|---------------|--------------|
| Déficits fiscaux reportables | 6 121 | 9 406 | 7 814 |
| Différences temporaires | 8 589 | 5 124 | 1 453 |
| Total des impôts différés actif | 14 710 | 14 530 | 9 268 |
| Amortissement des technologies | 7 637 | 8 117 | 1 465 |
| Activation de dépenses R&D | 6 934 | 6 386 | 5 665 |
| Différences temporaires | 3 478 | 2 575 | 1 792 |
| Total des impôts différés passif | 18 049 | 17 078 | 8 923 |

Le montant des impôts différés actifs sur reports déficitaires représente 6 121 K€ et concerne l'entité française et l'entité allemande.

Note 23 - Résultat Net - Résultat par action

Le résultat net de la période s'élève à -24 426 K€

Effet de la dilution potentielle sur le capital :

| Résultat par action | 30/06/2024 | 31/12/2023 | 30/06/2023 |
|--------------------------------|------------|------------|------------|
| Résultat part du Groupe en K€ | (23 857) | 79 767 | 91 596 |
| Nombre moyen pondéré d'actions | 15 958 658 | 15 897 494 | 15 850 808 |
| Actions gratuites ¹ | 271 198 | 238 748 | 223 700 |
| Bons de souscription d'actions | 1 761 200 | 1 761 200 | |
| Résultat par action (en euros) | | | |
| • Résultat de base | (1) | 5 | 6 |
| • Résultat dilué | (1) | 4 | 6 |

Aucun événement de nature à modifier significativement le nombre d'actions en circulation ou le nombre d'actions potentielles n'est intervenu entre le 30 juin 2024 et la date d'arrêté des comptes.

⁽¹⁾ Concerne les actions attribuées mais non livrées à la date de clôture. Au 30 juin 2024, cela correspond à 112 900 actions au titre du plan 2022, 125 848 actions au titre du plan 2023 et 32 450 actions au titre du plan 2024.

4.5 Autres informations

Note 24 - Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- lettre de confort au profit de la société VusionGroup GmbH, une filiale à 100 % de la Société ;
- lettre de confort au profit de la société VusionGroup B.V., une filiale à 100 % de la Société ;
- garantie paiement loyer pour un montant de 376 K€ (CIC) ;
- nantissement compte bancaire rémunéré (CIC) ;
- au 30 juin 2024, le Groupe respecte le ratio de levier consolidé (covenant) désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'EBITDA inférieur à 3,5 pour l'Euopp d'un montant de 10 M€ à maturité en juillet 2025, et inférieur à 2,5 pour le crédit bancaire de 150 M€ et la tranche Euopp de 40 M€ levés en décembre 2023.

Note 25 - Degré d'exposition aux risques du marché

En matière financière, la Société est essentiellement exposée aux variations des taux sur ses emprunts réalisés à taux variable. Au cours du premier semestre 2024, des instruments de couverture de taux ont été souscrits.

| Exposition aux risques de marché en K\$ | 30/06/2024 |
|---|---------------|
| Portefeuille de couverture à fin décembre 2023 | – |
| Nouveaux contrats achetés en H1 2024 pour couvrir les flux 2024 | 65 000 |
| Dénoués sur H1 2024 | |
| Portefeuille de couverture à fin Juin 2024 | 65 000 |

Note 26 - Dépenses de recherches et développement

Sur la période, 11 247 K€ de dépenses de développement ont été activés au bilan au poste d'immobilisations en cours.

Note 27 - Transactions avec les parties liées

Les parties liées identifiées par le Groupe sont :

- les actionnaires du Groupe détenant plus de 10 % du capital social ;
- les membres du Conseil d'administration.

Au cours du premier semestre 2024, le groupe VusionGroup a effectué les transactions suivantes avec son actionnaire majoritaire BOE Smart Retail (Hong Kong) Co. Limited ou des sociétés liées à cette société :

- 192,8 M\$ d'achats avec l'entité Chongqing BOE Smart Electronic Systems Co. Ltd relatifs à un contrat d'approvisionnement et de sous-traitance industrielle (« Master Service Agreement ») ;

- 4,1 M\$ de ventes de composants avec l'entité Chongqing BOE Smart Electronic System Co. Ltd. Ce montant correspond à la vente de composants spécifiques achetés auprès d'un nouveau fournisseur tiers et revendus à BOE Smart Electronic System Co. Ltd pour qu'il les utilise dans la production des étiquettes vendues ensuite au Groupe. Ce flux fait l'objet d'un retraitement pour en neutraliser l'impact dans les comptes consolidés, ils ne viennent ainsi impacter ni le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ni sa marge.

Note 28 - Rémunération des dirigeants et le montant global des engagements de retraite contractés à leur profit

La rémunération brute versée au Président - Directeur général pour la période écoulée s'élève à 200 K€ au titre de sa rémunération fixe du premier semestre 2024.

Ce contrat comprend le régime de base ainsi qu'un régime complémentaire, prévoyant une couverture d'indemnisation sur une période de 12 mois (ancien régime).

Un contrat au titre de la Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprises (GSC) a été souscrit au cours de l'année 2012 au profit du Président - Directeur général. La cotisation annuelle au titre de l'année 2024 s'élève à 22 K€.

La rémunération du Président - Directeur général se détaille comme suit :

| En € | 30/06/2024 | 30/06/2023 |
|----------------------------------|------------|------------|
| Avantages à court terme | 200 000 | 180 000 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 0 | 0 |
| Autres avantages long terme | 0 | 0 |
| Indemnités de fin de contrat | 0 | 0 |
| Paiement fondé sur des actions | 0 | 0 |

Note 29 - Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie

La Société ne détient pas de placements à risques.

4.6 Périmètre de consolidation

| Raison sociale | Siège | Méthode de consolidation ¹ | % de contrôle 30/06/2024 | % d'intérêt 30/06/2024 | % d'intérêt 31/12/2023 |
|---------------------------------------|------------|---------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| VusionGroup S.A. | (France) | (mère) | (mère) | (mère) | (mère) |
| SES-imagotag Pte Ltd | Singapour | IG | 100 | 100 | 100 |
| SES-imagotag Mexico srl. de cv | Mexique | IG | 99 | 99 | 99 |
| VusionGroup Srl. | Italie | IG | 100 | 100 | 100 |
| VusionGroup GmbH | Autriche | IG | 100 | 100 | 100 |
| Solutions Digitales SES-imagotag Ltée | Canada | IG | 100 | 100 | 100 |
| VusionGroup Ltd | Irlande | IG | 100 | 100 | 100 |
| VusionGroup INC. | États-Unis | IG | 100 | 100 | 100 |
| VusionGroup BV | Pays Bas | IG | 100 | 100 | 100 |
| VusionGroup Aps. | Danemark | IG | 100 | 100 | 100 |
| SES-imagotag Iberia S.L | Espagne | IG | 100 | 100 | 100 |
| Captana GmbH | Allemagne | IG | 100 | 100 | 100 |
| Pervasive Displays Inc | Taiwan | IG | 100 | 100 | 100 |
| Pdi Digital GmbH | Autriche | IG | 70 | 70 | 70 |
| VusionGroup Pty Ltd | Australie | IG | 100 | 100 | 100 |
| VusionGroup K.K. | Japon | IG | 100 | 100 | 100 |
| VusionGroup RDC d.o.o. | Croatie | IG | 100 | 100 | 100 |
| In The Memory SAS | France | IG | 100 | 100 | 100 |
| Belive SAS | France | IG | 67.09 | 67.09 | 67.09 |

1

2

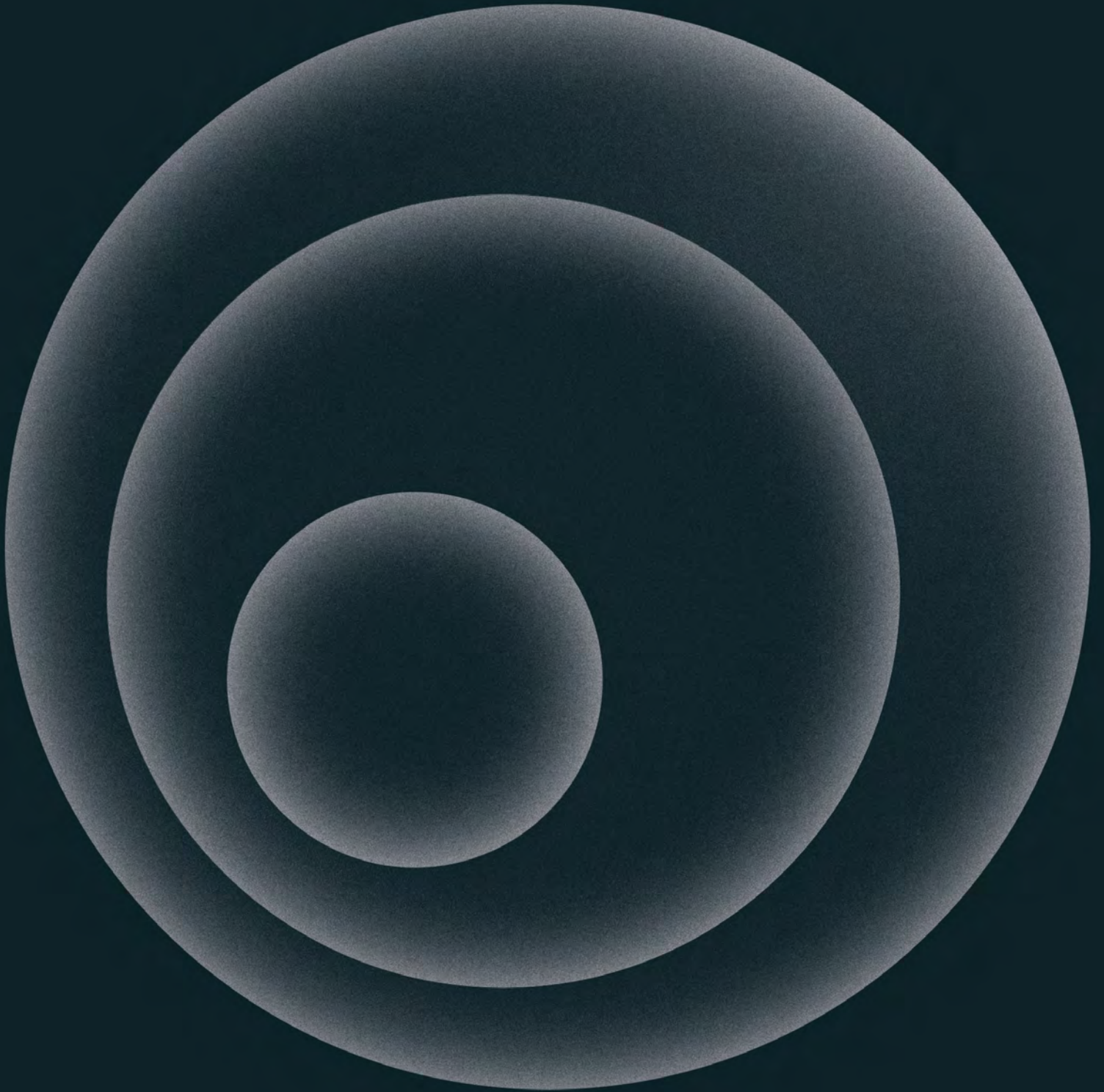
3

4

5

6

⁽¹⁾ IG : intégration globale





Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux actionnaires de la société SES-imagotag,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 26 septembre 2024

Les Commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Mathilde Fimayer

Hélène De Bie

1

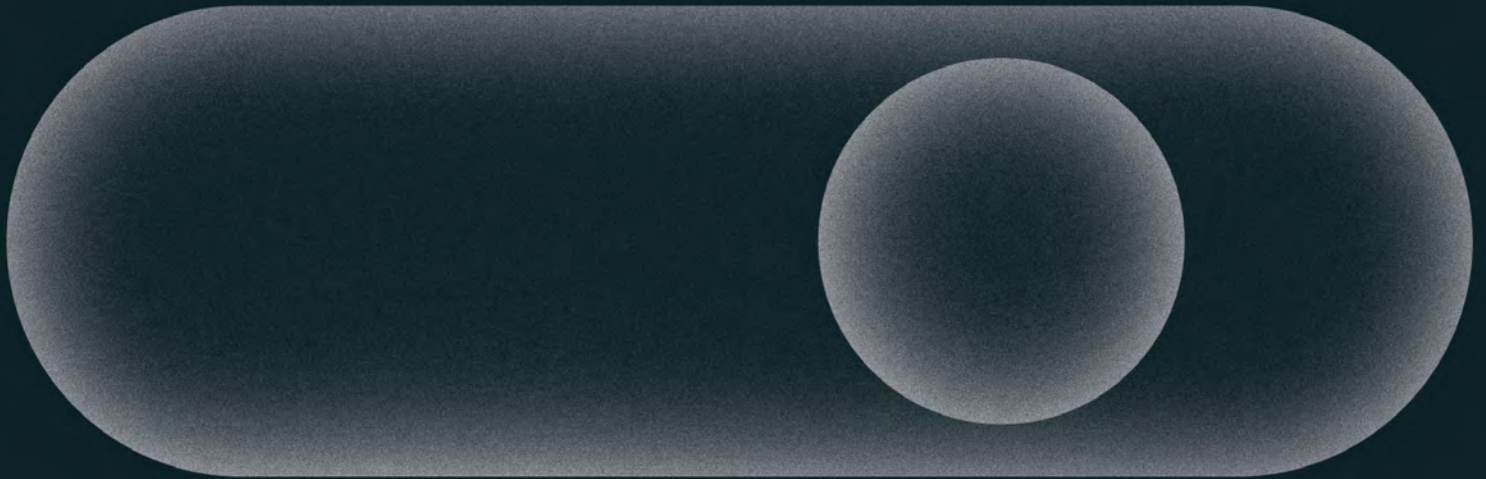
2

3

4

5

6





Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Thierry GADOU

Président - Directeur général





VusionGroup

55 Place Nelson Mandela
CS 60106
92024 Nanterre Cedex, France
Tél. : +33 1 34 34 61 61
Fax : +33 1 55 69 78 00
www.vusion.com